

Conscience nationale et identités ethniques :

Contribution à une culture de la paix

Les identités se trouvent à la base de tous les conflits et une culture de la paix ne peut se construire sans une articulation correcte des différentes identités qui se partagent l'espace social. Une conscience nationale s'est développée en République Démocratique du Congo comme dans la plupart des pays. Ceux-ci sont en effet le cadre de vie où se déterminent les systèmes juridiques, éducatifs et socio-politiques de toutes les populations. Le découpage de nouvelles identités sur base des frontières politiques est ainsi devenu une réalité, dont les Etats-Unis sont un exemple type et dont une manifestation particulièrement forte a été chez nous la réaction de l'ensemble de la population lors de la pénétration de troupes étrangères sur notre territoire en 1997 et 1998.

Mais simultanément, dans l'ensemble de l'Afrique, le langage des ethnies reste mobilisateur, car la plupart des personnes s'y définissent aussi par leur identité ethnique. Celle-ci peut menacer l'unité nationale, parce qu'une série d'ethnies chevauchent les frontières politiques et parce que le sentiment ethnique devient tribaliste lorsqu'il fait considérer ceux qui ne sont pas membres de l'ethnie comme des étrangers ou même comme des ennemis.

Notre propos est, après une première réflexion sur la notion d'ethnie, de présenter la carte ethnique des diverses régions du pays en nous interrogeant sur l'organisation de l'espace à laquelle elle correspond. Nous pourrions alors avec un arrière-plan plus concret conclure notre étude par une réflexion plus large sur les identités sociales, leur articulation et les possibilités de leur transformation.

1. Qu'est-ce qu'une ethnie ?

Apparemment, les choses peuvent sembler simples. On dit parfois que l'ethnie est l'unité supérieure dans laquelle peuvent exister plusieurs tribus. On parle ainsi des ethnies Kongo et Mongo, dans lesquelles on peut distinguer, d'une part, les Yombe, les Ndibu, les Manianga etc., et, d'autre part, les Nkundo, les Ekonda, les Ngando etc. Mais ethnie et tribu sont des termes souvent employés l'un pour l'autre, dans le sens approximatif d'un ensemble de personnes qui se reconnaissent issues d'un même ancêtre ou qui ont en commun un patrimoine comportant *un mode de vie, une langue et un territoire (parfois symbolique)*¹. Les identités ethniques sont essentiellement d'ordre culturel, c'est-à-dire qu'elles sont constituées par l'adhésion à un même ensemble de perceptions et de valeurs. Mais ces définitions s'avèrent insuffisantes dès qu'on veut les appliquer à la réalité et y distinguer les ethnies.

Même si on se base sur les deux notions apparemment les plus objectives de la parenté ou de la langue, les difficultés sont considérables. Un homme peut avoir des enfants de plusieurs femmes, légitimes ou pas, et il est fréquent qu'il en ait d'autres sous tutelle, fils éventuellement de son épouse, mais pas de lui, ou même sans aucune parenté biologique. Les liens familiaux peuvent, par ailleurs, être estompés et ne sont invoqués qu'à l'égard de personnes avec lesquelles on désire entretenir des relations. Ils sont donc au moins autant une construction délibérée qu'une réalité objective. Quant aux langues, *avant qu'une intervention officielle ne généralise*

¹ Bogumil JEWSIEWICKI, Les pratiques et l'idéologie de l'ethnicité au Zaïre; quelques réflexions historiques, dans B. JEWSIEWICKI (dir.), Etat Indépendant du Congo, Congo-Belge, République Démocratique du Congo, République du Zaïre ? Québec, 1984, p. 103.

l'usage d'un dialecte particulier, une langue n'est qu'un conglomérat de dialectes⁽²⁾. Dans ce domaine aussi, le découpage est donc pour une part un problème d'autorité. Au Kasai, l'unité de la congrégation évangéliste à l'époque coloniale a favorisé l'émergence d'un tshiluba standard, tandis que dans la zone kongo, le Mayumbe évangélisé par les Pères Scheutistes, le diocèse de Matadi confié aux Pères Rédemptoristes et celui de Kisantu initié par les Pères Jésuites ont développé chacun leur traduction de la Bible et des textes liturgiques propres, pour ne pas mentionner les protestants, qui ont aussi développé leurs particularités linguistiques.

Tous les auteurs qui ont essayé d'établir la carte ethnique du Congo ont abouti à la conclusion qu'aucune définition ne permet de classer de façon univoque toutes les populations du pays. Les noms ethniques ont des provenances extrêmement variables. Le plus souvent, il s'agit d'une dénomination donnée à un groupe par ses voisins plutôt que d'un terme exprimant sa conscience particulière. Il y a ainsi beaucoup de *Bena*, c'est-à-dire de "gens de", ou de *Bakwa*, c'est-à-dire de "gens de chez", auxquelles correspondent diverses expressions dans d'autres langues pour désigner des populations par référence à un nom de chef ou de lieu. Ces dénominations sont parfois anciennes, mais il s'en est créé à toutes les époques et il s'en crée encore. On en verra des exemples. Une invasion, un changement de domination, un événement anecdotique et tous les conflits de pouvoir ou les jeux d'intérêts sont autant d'occasions où se créent de nouvelles tribus. Tous les groupes qui veulent se constituer en unités indépendantes ou qu'on a voulu séparer d'une unité ethnique antérieure ont ainsi reçu un nom propre, de même que les membres d'une communauté tenue à l'écart des autres habitants d'une région, notamment des familles de forgerons ou des groupes de commerçants⁽³⁾.

Pour constituer le groupe, on s'efforce de lui donner un contenu culturel qui permette de l'intérioriser et de le rendre indépendant des volontés individuelles. Le langage le plus fréquent est celui de la parenté historique. Tous les membres d'une tribu sont ainsi en général supposés descendre d'un ancêtre commun, au moins symboliquement. Un exemple précis de ce mécanisme symbolique est l'assemblée dite dans la Bible "amphictyonie de Sichem", dans laquelle tous les participants se reconnaissent "fils d'Abraham" et conclurent avec Dieu une alliance qui fit d'eux le "peuple de Yahweh" (Jos 24). Très souvent, ethnies, langues et pays ne coïncident pas⁽⁴⁾. Plusieurs tribus peuvent parler la même langue et une tribu peut être répartie sur plusieurs domaines linguistiques. Il y a des ethnies qui ne possèdent pas de terres là où elles vivent et il y en a qui dominent dans des régions où elles ne sont pas majoritaires.

Une part considérable des recherches ethnographiques est ainsi remise en question. La définition des tribus par un ancêtre commun amenait en effet à rechercher les voies de leurs migrations jusqu'au territoire qu'elles occupent actuellement. Cette démarche perd son sens s'il n'y a pas d'ancêtre commun. La plupart des traditions de migrations ne concernent en fait que la ou les familles régnantes, la plupart des tribus étant constituées de multiples éléments d'ancienneté et de provenances diverses. La remise en question est même plus profonde, dans la mesure où la migration n'est plus considérée comme le seul, ni même le principal mécanisme de diffusion et de diversification des langues⁽⁵⁾.

A la question qu'est-ce qu'une ethnies, il nous semble dès lors qu'il faut oser répondre que c'est une construction, sur des bases diverses mais non systématiques. Les identités ethniques

² Honoré VINCK, Dialectologie mongo: Etat de la question, dans *Annales Aequatoria* 5 (1984), p. 61. La phrase citée continue par la proposition suivante: *en lomongo, le Père Hulstaert en a identifié 281*.

³ Les *Minungu* au Kwango et au Katanga sont un groupe d'anciens forgerons.

⁴ Expression reprise à LOBHO Lwa Djugudjugu, *Société et politique en Afrique traditionnelle*. Bahema et Walendu du Zaïre, Kinshasa, 1979, p. 42.

⁵ Cfr J. VANSINA, *New linguistic Evidence and the Bantu Expansion*, dans *The Journal of African History* 36 (1995), p. 173-195.

sont au moins autant des faits idéologiques que des réalités objectives ; elles sont des stratégies sociales, qui définissent des zones de solidarité et de conflit. Mais elles ne sont pas une simple traduction du présent. Elles sont des constructions historiques, que chaque génération contribue à définir sans pouvoir les réinventer totalement⁽⁶⁾.

Le simple fait de parler d'ethnies n'est pas innocent. Etymologiquement, le mot vient du grec et signifie peuple. Mais il a pris une résonance particulière à l'époque coloniale. L'ethnologie a alors été la science des peuples dits primitifs, par opposition à ceux qui s'étaient élevés au rang de nations. C'était une classification par laquelle la violence de la colonisation tentait de se légitimer.

Au nom des études ethnologiques, l'Afrique était ainsi considérée comme *un continent cloisonné, de groupes humains refermés sur eux-mêmes, où l'étranger, le voisin, est l'ennemi*⁽⁷⁾. Les ethnies étaient étudiées en omettant de les situer au sein des unités sociales plus vastes dans lesquelles elles vivaient cependant. En outre, leur définition par les autorités coloniales était un instrument de domination. Jan Vansina nous semble avoir trouvé une formule heureuse pour exprimer les transformations imposées par la colonisation à une réalité plus ancienne: *Le tribalisme est l'invention d'une nouvelle ethnicité à l'époque coloniale*⁽⁸⁾. Nous y reviendrons.

II. L'existence de grandes unités ethniques

En opposition à cette vision du "Diviser pour régner", un premier effort se déploya à la fin de la période coloniale et au lendemain de l'indépendance pour montrer que le Congo n'était pas un émiettement de 450 tribus. D'une part, un certain accord s'établit alors pour affirmer qu'elles étaient seulement environ 250 et nos cartes s'appuieront largement sur la lecture de la réalité qui conduisit à cet accord⁽⁹⁾. D'autre part, les études de Malcolm Guthrie sur les familles linguistiques ont conduit à un regroupement de toutes les langues bantoues du Congo en huit familles désignées par des lettres⁽¹⁰⁾. C'est dans ce cadre qu'a été établie par une équipe de linguistes congolais bien formés la *Carte linguistique du Zaïre* publiée en 1983 dans *l'Atlas linguistique de l'Afrique Centrale* ALAC. Bien des classifications restent cependant contestées et l'unité de la zone D est incertaine. Ce travail distingue seulement 212 langues en République Démocratique du Congo, dont 34 non bantoues, oubanguiennes ou nilo-sahariennes. Nous la reproduisons sous forme simplifiée, car elle corrige heureusement le caractère abusivement fragmenté de la plupart des discours ethniques. Nous en proposons ci-dessous une version simplifiée, dans laquelle nous indiquons par des flèches les mouvements de population en cours au moment de l'occupation européenne⁽¹¹⁾.

Un autre effort pour intégrer dans le discours ethnographique les dimensions plus larges de la réalité sociale fut celui de Jan Vansina dans *l'Introduction à l'ethnographie du Congo* qu'il publia en 1966 et qui eut un énorme succès. Il présentait les ethnies en 15 aires culturelles.

⁶ Cfr Jan VANSINA, *Living with Africa*, Madison, 1994, p. 218.

⁷ P. MERCIER, Remarques sur la signification du tribalisme actuel en Afrique Noire, dans *Cahiers d'Etudes Africaines*, n° spécial, (1978), p.63. Cité dans *Histoire démographique. Concept d'ethnie. Recherches diverses*, *Cahiers "Afrique Noire"* n° 8 (1985), p.97.

⁸ Jan VANSINA, *Living with Africa*, Madison, 1994, p. 230.

⁹ Cfr Olga BOONE, *Carte ethnique du Congo Belge et du Ruanda-Urundi*, dans *Zaïre* 8 (1954), p. 451-465. *L'Atlas de la République du Zaïre* publié en 1978 par Jeune-Afrique présente cependant encore une liste de 365 noms, établie par Bruno CRINE-MAVAR, *Ethnies et langues*, p. 28-29.

¹⁰ Malcolm GUTHRIE, *Comparative Bantu Linguistics*, 4 vols, Farnborough, 1967-1971.

¹¹ Cfr KADIMA Kamuleta, MUTOMBO Huta-Murkana e.a., *Atlas linguistique de l'Afrique Centrale. Atlas linguistique du Zaïre. Inventaire préliminaire*, Paris-Yaoundé-Kinshasa, 1983. On verra cependant, en comparant la carte de cette publication à celles qui suivent que le tracé des limites entre familles comporte de nombreuses approximations.

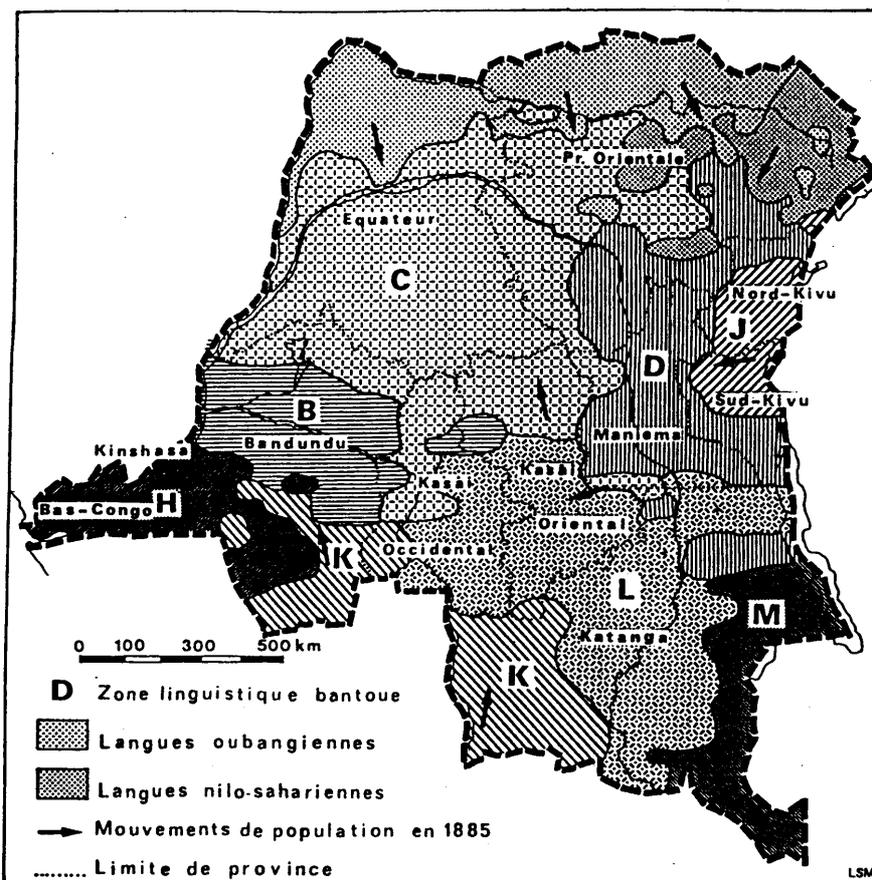


Figure 1: Carte linguistique de la République Démocratique du Congo

Il disait dans l'introduction qu'il s'efforcera de décrire les sociétés du Congo *avant l'occupation européenne* (p. 12). Mais il reconnaît dans les mémoires qu'il publia en 1994 que cela est fallacieux, dans la mesure où la période précoloniale ne connaissait pas l'isolement des sociétés imposé par les frontières politiques et administratives introduites par la colonisation. Les mondes lunda et swahili, par exemple, étaient très vastes et les voyages des explorateurs démontrent qu'il existait de multiples routes commerciales à travers toute l'Afrique centrale. C'est la colonisation qui a imposé à chacun de se définir par sa "chefferie" et de se munir d'un *passport de mutation* pour la quitter⁽¹²⁾. C'est elle aussi qui a fractionné à l'extrême, pour mieux les dominer, les "circonscriptions indigènes". En 1917, il y avait 6.095 chefferies reconnues au Congo Belge. Leur nombre fut ramené à 559 chefferies et 504 secteurs en 1947, 263 chefferies et 448 secteurs en 1959⁽¹³⁾. Mais les "groupements" reconnus au sein de ces circonscriptions restent une des références identitaires utilisées jusqu'aujourd'hui. D'après l'annexe de l'Arrêté Départemental du 27 mai 1987 organisant l'élection des membres des conseils de collectivité, il y en a 5.368.

Si la synthèse proposée par Jan Vansina ne reflète pas la situation des populations à la veille de la période coloniale, elle correspond moins encore à celle d'aujourd'hui. L'introduction signalait d'ailleurs l'ampleur des transformations intervenues : *L'époque coloniale apporta des changements fondamentaux, dont le plus important fut l'incorporation des peuples dans un*

¹² Par décret du 2 mai 1910. Cfr *Bulletin Officiel du Congo Belge* (1910), p. 456-471.

¹³ Cfr ARCHIVES DU CONGO BELGE, Documents pour servir à la connaissance des populations du Congo Belge, 2, p. 29, CONGO BELGE, CONSEIL DE GOUVERNEMENT 1947, Dis-cours du Vice-Gouverneur Général L. Pétition, Statistiques, s.l., s.d., p. 104, et CONGO BELGE, Statistiques relatives à l'année 1959, s.l., s.d., p. 5. En 1959, la presque totalité des chefferies se trouve à l'est du...

Etat commun. Les sociétés perdirent la plupart de leurs fonctions de défense, de justice, et une bonne partie de leurs fonctions éducatives ... (p. 12). Et l'importance en est explicitée : *le consensus d'une communauté et de ses voisins change avec le temps et les peuples s'étendent et se contractent, naissent et meurent non pas tellement par des mouvements démographiques et migratoires, mais par des changements dans le consensus de ce qui constitue une nation* (p. 9). Dans ses mémoires, il ajoute à ces facteurs la réorganisation des voies de communication et du système économique. Il m'a fallu quinze ans, dit-il, (après son séjour chez les Kuba de 1953 à 1956) pour réaliser pleinement que la fiction du présent ethnographique m'avait empêché de voir bien des effets de la situation coloniale. J'ignorais notamment que le sculpteur de masques qui m'initiait à leur langage était aussi un collecteur d'impôts⁽¹⁴⁾.

Le travail réalisé pour la définition des aires culturelles n'en a pas moins conduit à une meilleure connaissance de la réalité sociale du Congo, dont il a mis en lumière les grandes dimensions trop longtemps ignorées.

III. L'affaiblissement des liens ethniques

Si les ethnies sont une réalité qu'on ne peut ignorer dans un effort de compréhension de la société en Afrique, on ne peut oublier qu'une part croissante de la population vit dans les villes, qui sont toutes interethniques.

Nous estimons qu'il y a aujourd'hui une vingtaine de villes de plus de 100.000 habitants en RDC et au moins 45 autres de 25 à 100.000 habitants. Elles regroupent un peu plus de 25 % de la population du pays⁽¹⁵⁾. Nous observons en outre que beaucoup et spécialement les jeunes souhaitent échapper à l'emprise des coutumes et des aînés de leur tribu. En 1967, 10,9 % des ménages congolais de Kinshasa étaient constitués de conjoints de tribus différentes⁽¹⁶⁾. En 1975, ce pourcentage était passé à 16,0 %⁽¹⁷⁾. Dans une enquête de 1998 réalisée dans une commune modeste de la ville, 65,7 % des personnes interrogées ont estimé que c'était un avantage de *se marier avec quelqu'un d'une autre région que soi*⁽¹⁸⁾.

IV. Présentation de la carte ethnique par région

La carte suivante indique le découpage selon lequel nous présenterons la carte ethnique des différentes régions. Nous présenterons successivement celles du Bas-Congo, du Kwango-Kasai, de la Cuvette centrale et de l'Ubangi, c'est-à-dire celles de l'ouest du Congo, puis celles de l'Uele-Ituri, du Kivu-Maniema, du Nord- et du Sud-Katanga, c'est-à-dire celles de l'est du pays. Ces huit cartes sont établies au 1/5.000.000 (1 cm = 50 km). Les noms des ethnies et tribus y sont indiqués en caractères approximativement proportionnels à la dimension de l'espace qu'elles occupent et les frontières des plus étendues sont indiquées en traits gras. Les zones occupées simultanément par plusieurs tribus sont identifiées par un numéro qui renvoie à l'indication en note de leur composition ethnique. Les groupes pygmées, renseignés dans la liste des ethnies et tribus ne figurent pas sur les cartes.

Depuis 1933, l'Institut International Africain recommande de désigner les ethnies par leur radical. De nombreux travaux se sont conformés à cette norme, qui se comprend, car les préfixes à utiliser diffèrent au singulier et au pluriel et selon les langues. Barega et Warega

¹⁴ Jan VANSINA, *Living with Africa*, Madison, 1994, p. 26-27.

¹⁵ Cfr L. de SAINT MOULIN, Les villes et l'organisation de l'espace du Zaïre, dans *Bulletin des Séances de l'Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer* 38 (1992), p. 447-469.

¹⁶ INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE, *Etude socio-démographique de Kinshasa 1967. Rapport général*, Kinshasa, 1969, p. 57.

¹⁷ J. HOUYOUX et KINAVWIDI Niwembo, *Kinshasa 1975*, Kinshasa - Bruxelles, 1986, p. 52.

¹⁸ L. de SAINT MOULIN, La mondialisation dans la commune de Ngaba à Kinshasa, dans *Congo-Afrique* (1998) n° 327, p. 430.

désignent la même population en lingala et en swahili. D'autres langues ont d'autres préfixes. La population africaine, dont l'opinion doit aujourd'hui servir de norme pour les travaux qui la concernent, n'a cependant suivi que très partiellement cette règle. Nous n'avons dès lors suivi la règle du radical que pour les ethnies les plus connues ou, en général, pour celles commençant par le préfixe Banque chacun peut aisément restituer, et nous indiquons pour les autres le nom complet au pluriel : Ekonda, Bosaka, Popoi, etc.⁽¹⁹⁾

Les sources utilisées sont essentiellement pour la partie située au sud du quatrième parallèle sud les deux livres d'Olga Boone, *Carte ethnique du Congo. Quart Sud-Est*, Tervuren, 1961, et *Carte ethnique de la République du Zaïre. Quart Sud-Ouest*, Tervuren, 1973. L'auteur y indique que la plus grande partie de sa documentation est constituée de rapports et études élaborés au niveau de la circonscription, chefferie ou secteur, qui est la plus petite unité administrative au Congo. Les limites de ses cartes, ajoute-t-elle, sont celles de 1949, où le découpage des circonscriptions était plus détaillé qu'aujourd'hui, mais peut correspondre à des groupements actuels.

Pour le nord du pays, nous avons disposé du jeu complet des cartes de territoire au 1/1.000.000 sur lesquelles la même auteur avait indiqué avec l'aide des administrateurs les limites des circonscriptions, leur nom, leur population et les tribus qu'on y trouve. Ces indications sont cependant sommaires et non critiques. En outre, les chiffres de population et les indications ethniques manquent sur huit cartes de l'Equateur et sur huit autres de la Province Orientale.

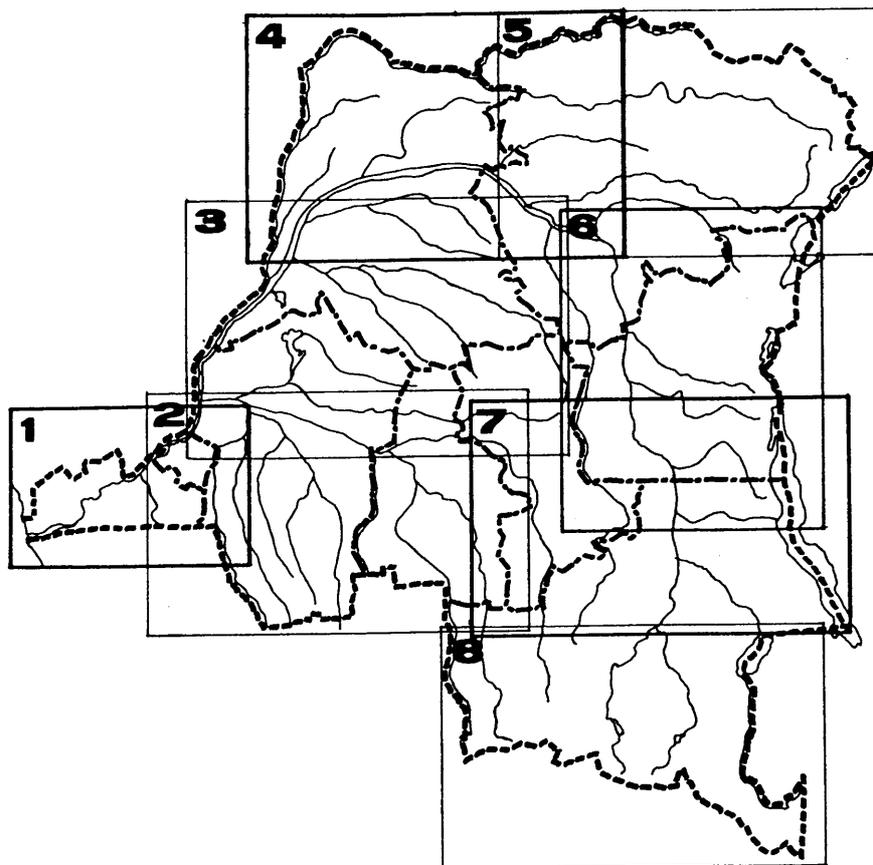


Figure 2 : Découpage général de la carte ethnique du Congo

¹⁹ Une autre difficulté concerne l'orthographe à adopter. Une référence utile est le livre de G. VAN BULCK, *Orthographe des noms ethniques au Congo Belge, suivie de la nomenclature des principales tribus et langues du Congo Belge*, Bruxelles, 1954, mais il n'a pas été suivi dans toutes ses propositions dans les publications ultérieures de ce qui est devenu l'Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer ou du Musée de Tervuren.

Pour la Cuvette centrale, les travaux de base sont ceux des Pères Hulstaert et De Rop, complétés et valorisés par le Père Honoré Vinck du Centre Aequatoria de Bamanya-Mbandaka⁽²⁰⁾. Nous avons en outre disposé d'une carte de 1956 des circonscriptions indigènes recueillie jadis par le Professeur Jewsiewicki.

Pour une partie de la Province Orientale, il existe d'excellentes monographies de H. Van Geluwe publiées par le Musée de Tervuren et l'Institut International Africain de Londres, sur les Bali, les Bira, les Mamvu-Mangbutu, les Balese-Mvuba et les peuplades apparentées. Pour l'Ubangi, l'étude de H. Burssens dans la même collection sur les Ngbandi, les Ngbaka, les Mbandja, les Gombe et les Gens d'eau n'indique que des localisations très générales. Pour l'Ituri, la thèse de Lobho Lwa Djugudjugu fournit des indications précises sur les Bahema et les Walendu⁽²¹⁾.

Légende des cartes

On trouve en **bleu** sur toutes les cartes ethniques : le tracé et le nom des cours d'eau et des lacs, ainsi que les parcs nationaux, là où ils existent.

On trouve en gris : en traits gras interrompus de points, les limites des provinces, et, en tirets continus, les limites de districts. Leurs noms ne sont pas indiqués pour éviter la surcharge. On a, par contre, inscrit en grandes majuscules grasses les noms Kongo et Mongo, en superposition aux différentes tribus composant ces ethnies.

En **noir**, les traits correspondent au découpage ethnique et isolent les villes. Leur épaisseur n'a d'autre signification que de mettre en relief les tribus ou ethnies qui occupent les territoires les plus vastes. La dimension des caractères utilisés pour les noms ethniques n'a également pas de signification spécifique : elle est essentiellement fonction de l'espace disponible pour son inscription. Un même nom peut se trouver en grand et en petit pour des espaces de dimension différente occupés par un même groupe ethnique. Les numéros correspondent à des espaces de cohabitation dont la composition ethnique est indiquée en note pour chaque carte.

Le CEMUBAC, Centre Scientifique et Médical de l'Université Libre de Bruxelles pour ses Activités de Coopération, a publié des cartes au 1.000.000, basées sur les cartes de territoire au 1/200.000, qui indiquent les limites des groupements, qui subdivisent les circonscriptions, pour le Bas-Congo, Kinshasa, le Bandundu, la Province Orientale et le Katanga à la veille de l'indépendance. Ces cartes correspondent encore largement à la situation actuelle. Nous avons en outre reçu du Professeur R.-E. De Smet le jeu des cartes au 1/200.000 sur lesquelles avaient été portées les indications préparatoires à une publication semblable pour les deux provinces du Kasai Occidental et du Kasai Oriental. Nous lui en exprimons notre gratitude. Une carte des

²⁰ Cfr notamment Gustave HULSTAERT, *Les Mongo. Aperçu général*, Tervuren 1961, et Honoré VINCK, *Dialectologie Mongo: Etat de la question*, dans *Annales Aequatoria* 5 (1984), p. 161-172.

²¹ Cfr H. VAN GELUWE, *Les Bira et les peuplades limitrophes* (Monographies ethnographiques 2), Tervuren, 1956 ; *Mamvu-Mangutu et Balese-Mvuba* (Monographies ethnographiques 3), Tervuren, 1957 ; *Les Bali et les peuplades apparentées* (Ndaka-Mbo-Beke-Lika-Budu-Nyari) (Monographies ethnographiques 5), Tervuren, 1960. H. BURSENS, *Les peuplades de l'entre Congo-Ubangi* (Ngbandi, Ngbaka, Mbanja, Ngombe et Gens d'eau) (Monographies ethnographiques 4), Tervuren, 1958. LOBHO Lwa Djugudjugu, *Société et politique en Afrique traditionnelle. Bakema et Walendu du Zaïre*, Kinshasa, 1979.

circonscriptions de l'Equateur existe aussi, mais elle est antérieure à la grande révision de leur organisation en 1957 et son utilisation est dès lors parfois difficile⁽²²⁾.

Comme on l'a déjà signalé, les rapports utilisés pour la description des ethnies et tribus ne sont pas de simples témoins. Ils ont contribué à construire la réalité. La détermination de la limite de certaines ethnies sur le 5e parallèle sud résulte de la définition de la limite nord du Katanga par cette ligne depuis 1891. C'est également la pratique administrative qui a opposé des populations parentes de l'Ubangi et de l'Uele ainsi que les Kusu et les Tetela. *Le fait que le Lomami constitue depuis quatre-vingts ans une limite administrative, pas seulement de circonscription, de territoire ou de district, mais de province, a eu pour conséquence que les missionnaires et fonctionnaires, à qui nous sommes redevables d'un certain nombre d'études concernant les populations vivant de part et d'autre de cette rivière, se sont tout naturellement limités aux populations de leur ressort*⁽²³⁾.

A la suite des cartes, deux annexes donnent la liste des ethnies et tribus par territoire (p.623) et la liste alphabétique des collectivités (p.626) pour l'ensemble du pays, avec indication du territoire et de la province où elles se trouvent⁽²⁴⁾.

1. Carte ethnique du Bas-Congo

L'ensemble du Bas-Congo est occupé par l'ethnie Kongo, jadis relativement réunie dans le royaume du même nom. Un Mukongo interrogé sur sa tribu se désignera cependant toujours par un terme plus spécifique. La carte y indique 16 noms de tribus, sans compter les Vungana, les Bwende, les Lula et les Humbu qui ne se rencontrent que mêlés à d'autres populations⁽²⁵⁾.

Nous n'y indiquons pas les Besi Ngombe ni les Balemfu, que les autorités politiques et les ethnologues ont en général refusé de reconnaître, avec comme argument qu'aucun ancêtre commun ne peut leur être assigné et qu'ils n'ont pas d'identité culturelle qui les distingue de la population environnante, les Ndibu et les Manianga en l'occurrence. Mais l'enjeu est précisément pour ceux qui se disent de ces tribus la reconnaissance d'une autonomie. D'après des informations reçues de M. Augustin Mfueni, les Besi Ngombe ont commencé à exister à la fin des années 1920, lorsque le chef Mfumu Lutunu, dont l'élevage prospérait, y fut reconnu comme

²² Cfr Roger-Ernest DE SMET, Carte de la densité et de la localisation de la population de la province Orientale, Bruxelles, 1962 ; Cartes de la densité et de la localisation de la population de l'ancienne province de Léopoldville, Bruxelles, 1966 ; Cartes de la densité et de la localisation de la population de la province du Katanga, Bruxelles, 1971. Cfr aussi Pierre GOUROU, Notice des cartes de la densité et de la localisation de la population dans la province de l'Equateur, Bruxelles, 1960. Pour le Kivu, une carte accompagne la liste des groupements dans le volume publié par la REGION DU KIVU, Etude des collectivités rurales, t. 1 : Géographie - Démographie - Economie, Bukavu, 1985, réalisé par le Conseiller MUTIMA Muhindo Mulekya, pour la ville de Goma et le territoire de Walikale.

²³ Olga BOONE, Carte ethnique du Congo. Quart Sud-est, Tervuren, 1961, p. 233.

²⁴ Selon l'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE, Zaïre. Recensement scientifique de la population. Juillet 1984. Totaux définitifs, Kinshasa, 1991.

²⁵ Comme déjà indiqué, les zones de populations mixtes sont identifiées par des numéros. La composition de ces zones est détaillée en note. Pour la carte du Bas-Congo :

01 Yombe + Kakongo	09 Manianga + Ndibu	16 Mbeko + Mpangu
02 Yombe + Sundi	10 Ndibu + Mboma	17 Lula + Dikidiki
03 Kakongo + Solongo	11 Mbata + Ndibu	18 Humbu + Dikidiki
04 Yombe + Vungana	12 Mbata + Zombo	19 Teke+Mfinu+Humbu
05 Manianga + Sundi	13 Ndibu + Sundi	20 Teke + Mfinu
06 Bwende + Manianga	14 Mpangu + Ntandu	21 Teke + Humbu
07 Bwende + Manianga + Sundi	15 Lula + Mpangu	22 Humbu + Mbinsa
08 Bwende + Sundi		

Pour les n° 23 à 31, cfr la carte suivante (p.600).

autorité propre dans la région de Gombe Matadi. Dans les enquêtes démographiques effectuées à Kinshasa, 15.829 personnes se sont dites Besi Ngombe en 1955, 37.000 en 1967 et 60.620 en 1975 et, aux mêmes dates, 5.701, 18.500 et 25.000 se sont déclarés Balemfu.

Il ressort de la *carte* (Fig.3) que le Bas-Congo est une région de brassage de populations. On le comprendra aisément si on considère la carte actuelle des villes et centres. Le Bas-Congo assure depuis des siècles la liaison entre l'océan Atlantique et le réseau fluvial du Congo. Il est heureux que ses habitants aient depuis longtemps appris à cohabiter pacifiquement dans cette fonction, même si des conflits opposent inévitablement les prétendants aux divers postes d'autorité locale.

La *cohabitation* est aussi la situation générale dans le sud de la région Teke, où certains distinguent spécifiquement les Mfinu et où les Teke cohabitent avec les Humbu et d'autres groupes Kongo⁽²⁶⁾. Ce qui concerne la région Yaka sera présenté avec la carte suivante.

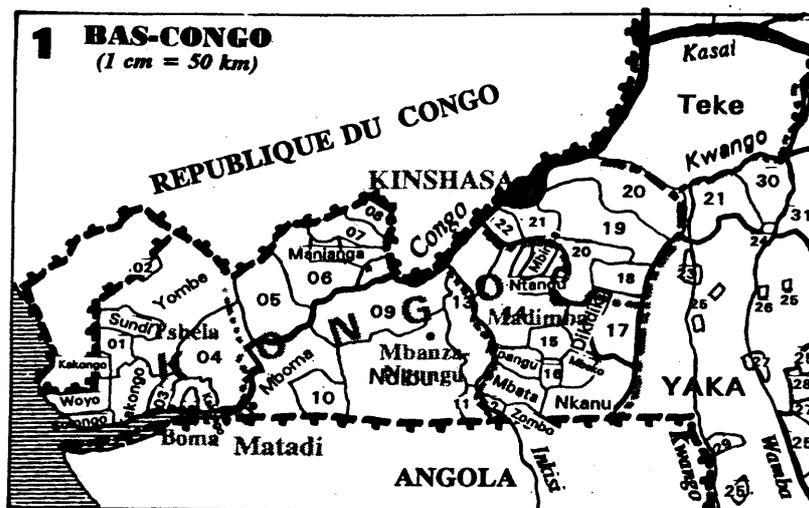


Figure 3 : Carte ethnique du Bas-Congo

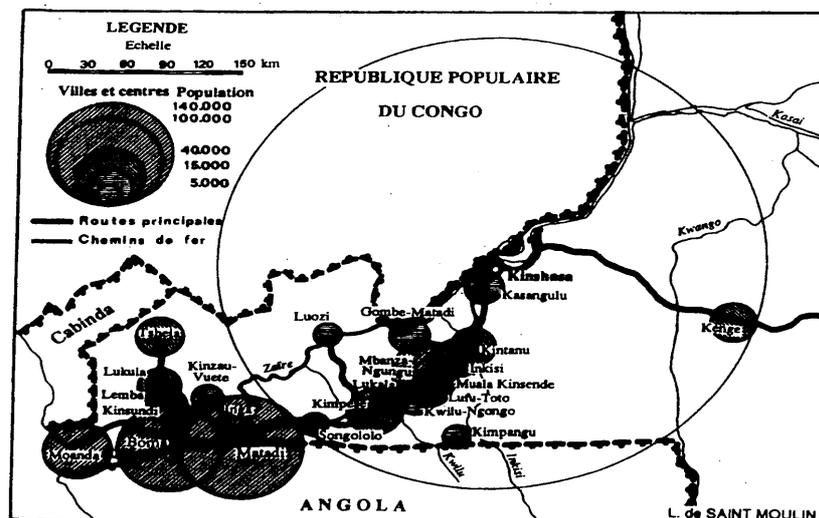


Figure 4 : Carte des villes et centres du Bas-Congo en 1984

²⁶ Linguistiquement le brassage des Humbu et des Teke est tel que la langue des premiers est aujourd'hui classée dans le même groupe B que celle des seconds. Mais historiquement les Humbu situent leurs origines dans le Kongo di Ntotila, alors que les Teke ont leurs racines au nord du Pool, où les anciens chefs de Kinshasa et de Kintambo se sont retirés en 1891. Cfr L. de SAINT MOULIN, *Les anciens villages des environs de Kinshasa*, dans *Etudes d'histoire africaine* 2 (1971), p. 83-119, et F. BONTINCK, *La dernière décennie de Nshasa (1881-1991)*, dans *Zaire-Afrique* (1982) n° 170, p. 619-633.

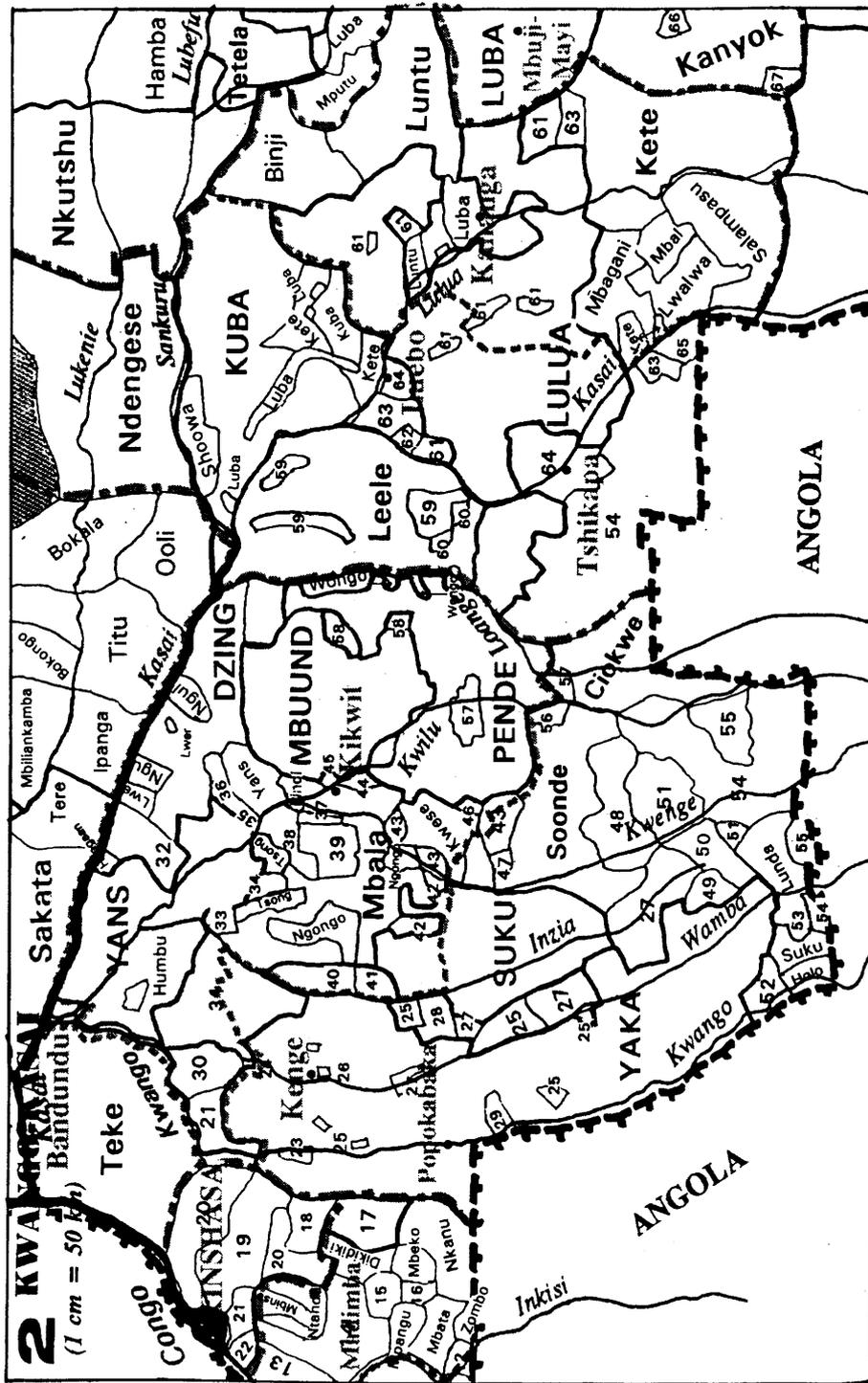


Figure 5 : Carte ethnique du Kwango-Kasai

2. Le Kwango, le Kwilu et le Kasai Occidental

La *carte* de cette région comporte quelques indications concernant le Mai-Ndombe et le Kasai Oriental, mais elles seront commentées avec les cartes de la Cuvette centrale et du Nord-Katanga.

Quelques tribus occupent un espace particulièrement vaste : les Yaka, les Suku, les Yans, les Dzing, les Mbuund et les Pende, les Kuba et les Lulua. On peut y ajouter, au Kwango, les Soonde et les Ciokwe dont la plus grande partie se trouve au Katanga, et au Kasai, les Leele, les Luntu et les Kete. Au Kwilu, les Mbala sont une autre ethnie importante par sa population, mais elle cohabite en de très nombreux endroits avec d'autres tribus. Même dans les zones ethniquement homogènes, par ailleurs, les enclaves ne sont pas rares. Comme dans le Bas-Congo, toute la zone de la savane au sud de la forêt équatoriale est depuis longtemps une zone de brassage de populations.

Linguistiquement, les Yaka se rattachent au groupe H Kongo, auquel l'histoire les associe également, fût-ce de façon conflictuelle. De même les Suku et les Soonde. Les Yans, les Dzing, les Mbuund et les Leele appartiennent au groupe B, qui laisse souvent tomber la voyelle finale que les mots ont en général dans les langues bantoues. Les Pende, les Mbala et les Holo, au sud du Kwango, font, eux, partie du groupe K Lunda-Ciokwe, qui se prolonge en Angola et au Katanga. Mais la cohabitation existe aussi entre tribus dont la langue appartient à des familles différentes. Langues et tribus ne coïncident d'ailleurs pas absolument.

Les autres noms de tribus indiqués sur la carte sont, dans le Kwango les Holo et les Lunda, dans le Kwilu, du nord au sud et d'ouest en est, des Humbu, les Hungaan, les Lwer, les Ngul, les Tsong, les Pindi, les Ngongo et les Kwese, et dans le district du Kasai les Shoowa, les Kete, les Mbagani, les Lwalwa, les Mbal et les Salampasu. Dans les zones de cohabitation, la carte indique en outre, dans le Kwango les Humbu, les Lula, les Tsamba, les Ngongo, les Shinji et les Minungu, et dans le district du Kasai les Wongo et les Dinga⁽²⁷⁾.

²⁷ Composition des zones de cohabitation sur la *carte du Kwango-Kasai* Fig.5 ci-contre:

23 Humbu + Yaka	38 Suku+Ngongo+Hungaan+Mbala+Mpindi	53 Suku + Shinji
24 Humbu + Lula	39 Suku+Tsamba+Ngongo+Hungaan+Mbala+Pindi	54 Ciokwe + Lunda
25 Yaka + Tsamba	40 Tsamba + Hungaan + Mbala	55 Ciokwe+Shinji+Lunda
26 Yaka + Ngongo	41 Suku + Mbala	56 Soonde + Pende
27 Yaka + Suku	42 Tsamba + Mbala	57 Lunda + Pende
28 Yaka+Suku+Tsamba	43 Mbala + Kwese	58 Pindi + Pende
29 Ciokwe + Tsamba	44 Mbala + Mbuund	59 Ciokwe + Leele
30 Hungaan+Mbala+Yans	45 Mbala + Pindi	60 Leele + Wongo
31 Hungaan+Ngongo+Mbala+Yans	46 Kwese + Pende	61 Lulua + Luba
32 Yans + Mbala + autres	47 Soonde + Mbala	62 Kete + Lulua + Kuba
33 Hungaan + Yans	48 Ciokwe + Soonde	63 Kete + Lulua
34 Hungaan + Mbala	49 Yaka+Ciokwe+Shinji+Minungu	64 Kete + Lulua + Luba
35 Yans + Tsong	50 Yaka + Ciokwe	65 Kete + Dinga + Lwalwa
36 Mbala + Yans	51 Ciokwe + Lunda + Minungu	66 Luba Katanga+Luba Kasai
37 Hungaan + Pindi	52 Suku + Holo	67 Lunda + Kanyok + Kete

3. La Cuvette centrale

La *troisième carte* (Fig.6) couvre les districts du Mai-Ndombe et de la Tshuapa, ainsi qu'une bonne partie de celui de l'Equateur et de la région Tetela. C'est en partie le mode de collecte des informations qui fait que peu de zones de cohabitation y figurent. Les observations ont été menées sur le terrain, sans souci systématique d'analyser la composition ethnique des subdivisions administratives. Mais la réalité est aussi que la forêt isole. Si l'ethnie Mongo a une unité linguistique et culturelle incontestée, les subdivisions y sont nombreuses et peuvent correspondre à de réelles oppositions. Un Ngando de Djolu nous a affirmé que les gens de chez lui ne voulaient pas de la magnifique traduction de la bible en lomongo, réalisée par le Père Gustave Hulstaert dans la région Nkundo⁽²⁸⁾.

L'ensemble de la région Mongo est ceinturé d'un trait gras, selon la délimitation du Centre Aequatoria de Bamanya. Les Tetela et les Nkutshu, qui appartiennent à la même famille linguistique, n'y sont pas inclus et sont considérés comme deux groupes distincts, conformément à l'avis du Père Honoré Vinck, qui se distancie en cela du Père Gustave Hulstaert. Au nord, les Mongo ont une histoire de relations conflictuelles avec les Ngombe et les Doko, qui parlent cependant une langue de la même famille. Les Mongo se distinguent aussi des Mbesa, des Lokole et des Topoke, également du groupe linguistique C.

Les recherches récentes sur l'arbre généalogique des langues bantoues en rangent certaines de la cuvette centrale parmi les plus anciennes de la République. Les premiers Bantous vivaient en bordure de forêts humides et s'étaient adaptés au milieu de la savane en s'étendant vers le sud au Cameroun et au Gabon. Vers 950 avant Jésus-Christ, ils se diversifièrent et donnèrent naissance au groupe des langues bantoues du nord du Congo, ayant approximativement pour limite sud le Kasai et le Sankuru⁽²⁹⁾. Leur pénétration aurait commencé par les rives de la Ruki. Il faut d'ailleurs noter que jusqu'aujourd'hui, des bras de rivière permettent de relier en pirogue le Gabon et Mbandaka⁽³⁰⁾.

Au sud-ouest, la carte indique les groupes de la zone linguistique B, les Teke, auxquels sont apparentés les Ngenge, les Tiene et les Nunu, puis le groupe plus ancien des Mboma et des Sakata, dont on peut distinguer les Tere, et plus au nord, des populations gaïement anciennes qui ont réussi à sauvegarder leur autonomie : les Mpe, les Dza, les Tow et les Bobai. A l'est, les Tetela sont subdivisés en Tetela proprement dits, Hamba et Watambul. Les Ionga appartiennent à la même famille linguistique et culturelle, de même que les Langa, les Ngengele, les Mbuli et les Ombo qui apparaîtront sur la carte du Maniema. Mais ils ont chacun leur autonomie.

Au nord-ouest, avec les Ngombe et les Doko, on trouve comme tribus non Mongo les Bobangi, les Eleku, les Mampoko, les Ndobu, les Loi, les Likila, les Ngele, les Bonjo et les Jamba. Leur émiettement est partiellement dû aux recherches linguistiques qui auraient conduit à un fractionnement semblable de la région Mongo si des études culturelles solides n'en avaient établi les grands regroupements retenus sur la carte⁽³¹⁾.

²⁸ M. Jean-Marie BOLILA Lokumbo, membre du Cercle des Intellectuels de Djolu, le 24 juillet 1998.

²⁹ D'après Jan VANS INA, *Sur les sentiers du passé en forêt. Les cheminements de la tradition politique ancienne de l'Afrique équatoriale* (Enquêtes et Documents d'histoire africaine 9), Louvain-la-Neuve et Mbandaka, 1991, p. 58-65.

³⁰ Sur l'histoire de la pirogue, cfr. MUMBANZA mwa Bawele, La pirogue dans l'ouest du bassin du Congo au milieu du 19^e siècle. Contribution à l'histoire de la navigation en Afrique centrale, dans *Annales Aequatoria* 18 (1997), p. 239-298.

³¹ Nous avons notamment disposé d'une carte des langues de l'entre Ubangi-Zaïre réalisée par MOTINGEA Mangulu en 1995, où le Professeur Matumele nous a indiqué que l'existence des Ewaku, dont Boniange n'est qu'un village.

Parmi les Mongo, fait remarquer le Père Hulstaert, il y a de nombreux groupes Ntomba, Kutu et Nkole. Un autre nom a été utilisé pour les désigner quand il existe. Des changements importants ont été introduits dans la carte des populations par la création des deux parcs nationaux de la Salonga Nord et de la Salonga Sud.

Les tribus indiquées sont, en citant d'abord les plus étendues, à l'ouest, les Nkundo et les Ekonda, plus à l'est, les Ntomba de l'entre Lopori-Maringa, les Mbole de la Salonga, les Bosaka, les Ngando, les Boyela et les Mbole du Lomami, et au sud, les Ndengese et les Bokala. La carte indique en outre, dans le district du Mai-Ndombe les Sengele, les Bolia, les Iyembe, les Nkole, les Mbelo, les Mbiliankamba, les Bokongo, les Ipanga, les Titu et les Ooli, dans le district de l'Equateur, les Ntomba du lac Tumba, les Mpama, les Lusakanyi et les Baenga plus au nord, et dans le district de la Tshuapa les Boonde, les Bofonge, les Nsongo, les Ekota, les Lionje, les Bakutu, les Ikongo et les Imoma-Mpongo, ainsi qu'un autre groupe Ooli.

La forêt équatoriale est moins impénétrable et beaucoup plus diversifiée qu'on ne la croyait jadis, mais elle isole et la société y est fortement segmentée. Quand un nouveau groupe s'implante là où existait déjà une autre population, il l'a le plus souvent absorbée, il a parfois été lui-même intégré par elle. Mais la cohabitation de deux groupes gardant leur autonomie n'apparaît guère sur la carte.

4. L'Ubangi (Carte 4, Fig.7)

A la frontière nord de la République Démocratique du Congo, on se trouve de nouveau en région de savane, où des vastes unités socio-politiques s'étaient constituées bien avant la colonisation. On se trouve en outre face à des populations de langues non bantoues qui, parla zone soudanaise, communiquaient jadis assez largement avec toute la zone soudanaise, du lac Tchad à la vallée du Nil. Les langues occidentales de cette famille, dite aujourd'hui oubanguienne⁽³²⁾, s'étendent de l'Ubangi à l'ouest jusqu'au parc de la Garamba. Elles se prolongent plus à l'est par celles dites nilo-sahariennes, ou de façon plus spécifique du Soudan Central. Leur opposition aux langues bantoues ne peut cependant être forcée. Elles sont aujourd'hui considérées comme formant avec les langues bantoues le groupe Niger-Congo⁽³³⁾. Le Professeur Cheikh Anta Diop avait souligné avec raison l'unité de toutes les langues de l'Afrique Noire si on les compare à celles de l'indo-européen.

Ces populations de langues non bantoues se sont implantées par vagues successives et ont refoulé vers le sud les tribus bantoues qui s'y trouvaient auparavant. Ces mouvements ont affecté les Mongo, mais ils ont surtout contribué à définir entre les Oubangiens et les Mongo le groupe complexe qui s'étend de l'Ubangi à Kisangani. On y est encore en milieu de forêt, mais la marque imposante du fleuve allonge sur ses rives des populations de pêcheurs ou commerçants, les Bobangi, les Ngombe, les Doko, les Mbuja, les Poto et les Lokole, notamment.

Dans la région de la Ngiri, entre l'Ubangi et le Congo, on trouve, outre les groupes déjà cités lors de la présentation de la carte de la cuvette centrale les Lobala, les Tanda, les Mboli, les Ngiri, les Ewaku, les Ndolo, les Lobo, les Makanza, les Ndobu, les Mabembe, les Sengo et les Motembo⁽³⁴⁾. Entre la Mongala et Itimbiri, qui est approximativement la limite de la Province Orientale on trouve les Wenza

³² H. BURSENS, Les peuplades de l'entre Congo-Ubangi, Tervuren, 1958, p. 45.

³³ Cfr L de SAINT MOULIN, Histoire de l'organisation administrative du Zaïre, dans Zaïre-Afrique (1992) n° 261, p. 29-54.

³⁴ Composition ethnique des zones de cohabitation :

68 Mangbele + Mangbetu + Meje 69 Budu + Lika 70 Balese + Budu 71 Balese + Bira.

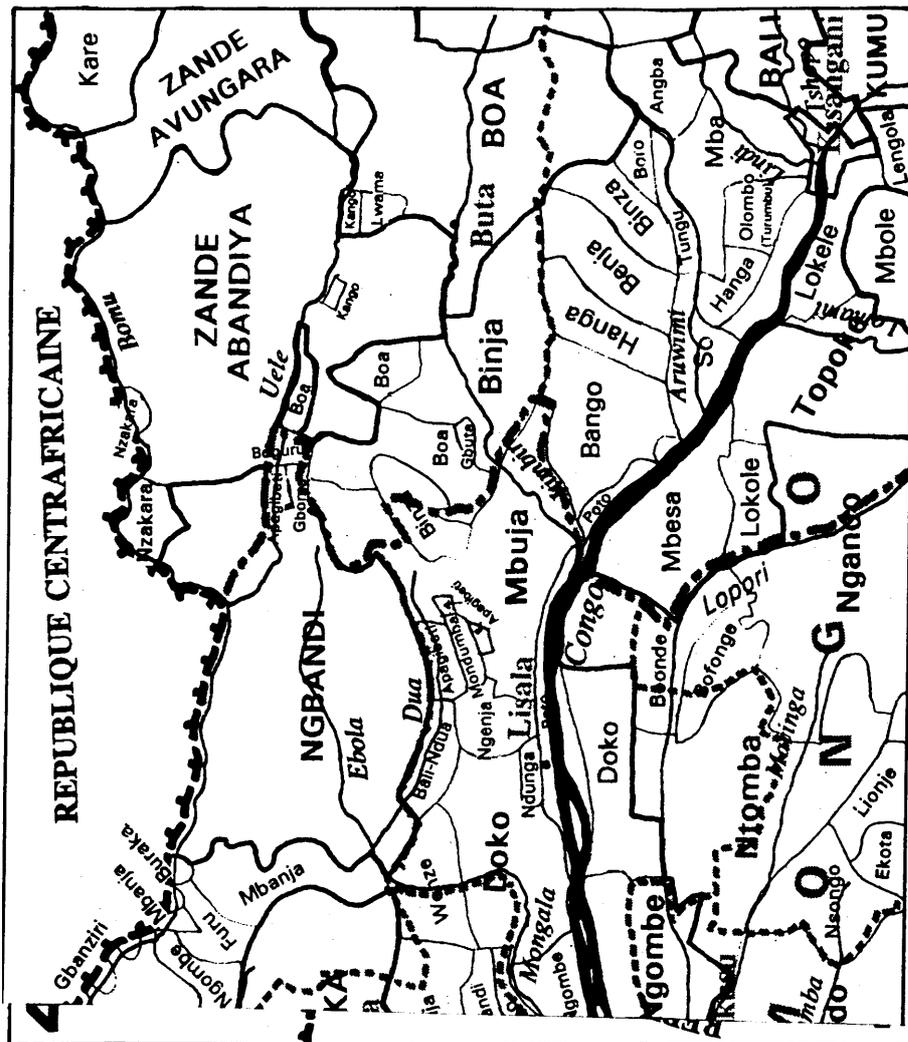


Figure 7 : Carte ethnique de l'Ubangi-Uele

A l'est de l'Itimbiri, on trouve les groupes assez étendus des Binja et des Boa au nord, des Mbesa et des Topoke au sud du fleuve. On trouve en outre au sud les Lokole et les Lokele et au nord, les Bango, les Hanga, les Benja, les Binza, les Boro, les Angba, les So (Basoko), les Hanga, les Tungu, les Olombo (Turumbu) et les Mba.

Au niveau des peuples de langues oubanguiennes, les grands groupes sont les Ngbaka, les Ngbandi et les Zande, parmi lesquels on distingue les Abandiya des Avungara. Le regroupement des Ngbaka sur le plateau de Gemena aurait été organisé par l'administration en 1920⁽³⁵⁾. Il faut y ajouter les Mbanja, les Banda, les Furu et les Nzakara. Les Ngombe présents dans le Nord-Ubangi sont les témoins d'une occupation antérieure de la région par des bantous. D'autres groupes enclavés le long de l'Ubangi ont des origines diverses, d'amont en aval, les Buraka, les Gbanziri, les Ngbaga et les Monjombo.

5. La Province Orientale

La *carte* de la Province Orientale (Fig.8) reproduit une part de celle de l'Ubangi (Fig.7) et souligne ainsi la continuité qui existe entre les deux, malgré leur division administrative commandée par des soucis de sécurité frontalière depuis 1888⁽³⁶⁾. Au nord de l'Uele, les

³⁵ H. BURSSSENS, Les peuplades de l'entre Congo-Ubangi, Tervuren, 1958, p. 45.

³⁶ Cfr L de SAINT MOULIN, Histoire de l'organisation administrative du Zaïre, dans Zaïre-Afrique (1992) n° 261, p. 29-54.

Ngbandi, les Zande, les Bangba et les Mayogo appartiennent à la famille oubanguienne. Plus au sud, toutes les langues sont de la zone C jusqu'aux Boa et aux Bali au nord du fleuve et aux Lokele au sud⁽³⁷⁾.

Nous ne parlerons pas ici des Kumu, dont l'extension apparaît mieux sur la carte suivante. Il importe par contre de souligner l'originalité du Haut-Uele et de l'Ituri.

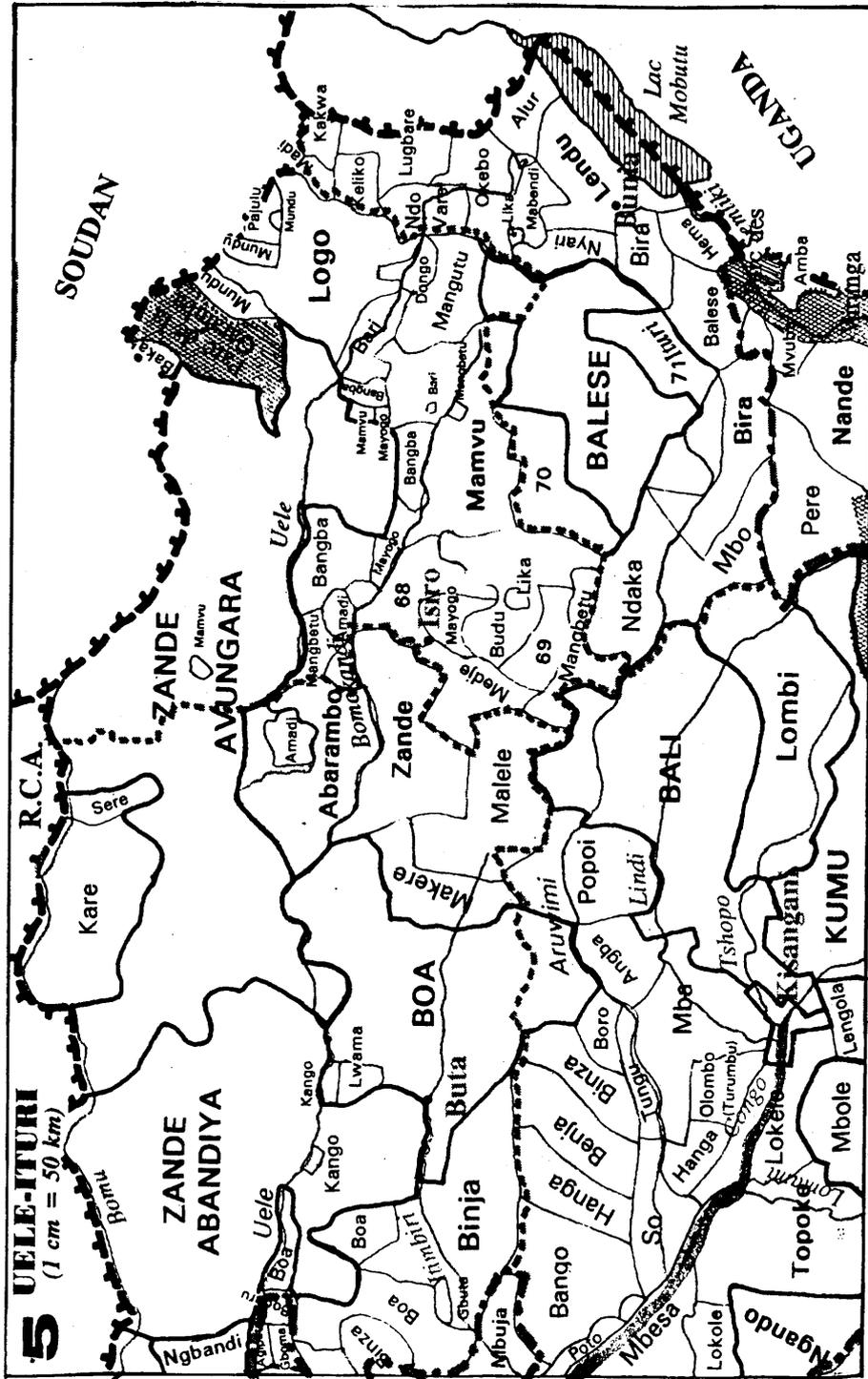


Figure 8 : Carte ethnique de l'Uele-Ituri

³⁷ Composition ethnique des zones de cohabitation :

68 Mangbele + Mangbetu + Meje 69 Budu + Lika 70 Balese + Budu

71 Balese + Bira.

D'une part, on y trouve deux nouvelles familles linguistiques, celle des langues nilotiques, qui n'est représentée en République Démocratique du Congo que par les Alur et les Kakwa, auxquelles Jan Vansina joint cependant les Pajulu, et celle dite nilo-saharienne, qui s'étend autour d'Isiro et jusqu'aux frontières du Soudan et de l'Uganda, quoique avec des discontinuités. Elle comprend le sous-groupe Mangbetu, qui englobe, outre les Mangbetu, les Makere, les Malele, les Popoi et les Medje, le sous-groupe Mangutu-Mamvu-Lese, le sous-groupe Logo-Lugbara-Madi-Bari et le sous-groupe Lendu⁽³⁸⁾.

Une autre particularité de la région est la difficulté d'y établir une classification satisfaisante des populations. La distinction entre Bantous et non Bantous est une réalité linguistique. On ne peut dire qu'il y a des Bantous qui parlent une langue non bantoue et il est difficile d'établir si une population parlant aujourd'hui une langue non bantoue en a jadis parlé une de la famille bantoue. Les Lese, parlant une langue silo-saharienne, sont associés par Jan Vansina en une même aire culturelle avec les Kumu. Sur leur bordure orientale, dans la vallée de l'Ituri, vivent les Nyari, que l'on considère comme le premier peuple bantou de la région, appartient à la famille D des langues bantoues, celle dont l'unité est la moins bien établie. Les Nyari seraient venus du Bunyoro en Uganda et se seraient heurtés, en remontant vers le nord après avoir traversé la Semliki, aux Lendu, qui arrivaient eux du nord, c'est-à-dire de la vallée du Nil. L'intérêt de ces considérations est de montrer le caractère de carrefour de l'Ituri et du Haut-Uele⁽³⁹⁾.

Pour compliquer la question, la lecture de la situation faite depuis l'époque coloniale y a introduit des éléments racistes. Pour expliquer la qualité du système complexe de l'élevage et des Etats trouvés dans les hautes terres de l'est africain sans mettre en question la supériorité de la race blanche, les Européens l'attribuèrent à l'intervention de Hamites, supposés non nègres, d'origine sémitique. L'histoire de l'Afrique publiée par D. Westermann en 1952, célèbre pour la richesse des traditions africaines qu'elle rapporte, est encore construite dans le cadre de cette théorie⁽⁴⁰⁾. Les travaux publiés sur l'histoire du Rwanda, y compris ceux de l'Abbé Kagame, pourtant fondés sur la tradition orale, en sont aussi marqués.

Ces travaux soutiennent que le territoire du Rwanda actuel était auparavant peuplé par un ensemble disparate de familles et de "clans" bantu, politiquement peu organisés. Un groupe homogène de pasteurs "tutsi" hamitiques originaires du nord arriva alors dans la région, où il introduisit l'élevage, le travail du fer, le concept de royauté, une hiérarchie sociale par castes et différentes nouvelles cultures⁽⁴¹⁾.

La parenté entre les peuples dits hamites et les pasteurs éthiopiens est réelle, mais les langues qu'ils parlent en Afrique centrale sont 100 % bantoues, qu'il s'agisse des Hema, qu'on trouve au sud des Lendu en Province orientale et qui y sont venus du Bunyoro, ou des Banyarwanda, tant Hutu que Tutsi. Des Etats dirigés par un mwami existaient par ailleurs dans l'est de l'Afrique, les populations y connaissaient la métallurgie et l'élevage y était pratiqué avant la

³⁸ Le terme *lendu* provient de la déformation de *abandru* qui est le pluriel de *bale*, qui veut dire homme du pays ou tout simplement autochtone. Cfr LOBHO-Lwa-Djugudjugu, *Société et politique en Afrique traditionnelle. Bahema et Walendu du Zaïre*, Kinshasa, 1979, p. 8. Le terme Mambisa, qui figure sur certaines cartes ethniques, est le nom d'une collectivité à majorité lendu.

³⁹ Dans son livre *Sur les sentiers du passé en forêt*. Les cheminements de la tradition politique ancienne de l'Afrique équatoriale, Jan VANSINA parle à propos de l'Uele et de l'Ituri d'une rencontre de traditions, dans *Enquêtes et documents d'histoire africaine* 9 (1991), p. 218.

⁴⁰ Diedrich WESTERMANN, *Geschichte Africas, Staatenbildungen südlich der Sahara*, Köln, 1952.

⁴¹ B.A. OGOT, *La région des Grands Lacs*, dans *Histoire générale de l'Afrique*, t. [V, L'Afrique du Xlle au XVIe siècle, Paris, UNESCO-NEA, 1985, p. 561.

création des monarchies tutsi⁽⁴²⁾. En outre, comme le dit Joseph Ki-Zerbo, *toute "race", conformément à l'intuition géniale de Darwin, serait un processus en marche, relevant en quelque sorte de la dynamique des fluides ; et les peuples seraient tous des métis accomplis ou en voie de l'être. Chaque rencontre de peuples s'analyse en fait comme une migration génétique et ce flux génétique remet en cause le capital biologique des deux parties en présence*⁽⁴³⁾. Ainsi, les peuples dits Hamites ont, comme tous les autres, intégré des éléments des populations locales qui les avaient précédés⁽⁴⁴⁾. Là où ils sont en opposition à d'autres populations, c'est une construction sociale historique et non une différence de races qui est en jeu.

L'histoire récente en est une illustration. La tension entre les Hema et les Lendu est ancienne, mais elle avait été contenue jusqu'il y a peu dans des limites permettant la sauvegarde de la paix. C'est l'intervention d'intérêts extérieurs qui l'a attisée en guerre civile et qui y a mêlé des groupes qui n'y avaient pas été associés antérieurement.

Au caractère particulièrement complexe du Haut-Uele et de l'Ituri, il faut ajouter le découpage ethnique en petites unités de la frontière nord-est du pays. On y trouve, outre les groupes déjà cités, les Mundu, les Keliko, les Ndo Vare, les Ndo Okebo et les Mabendi, parlant tous des langues de la famille nilo-saharienne. Les Lombi, formant un groupe enclavé entre les Bali et les Kumu, appartiennent aussi à la famille nilo-saharienne, de même que les Mvuba, au sud des Lese.

Parmi les langues bantoues de la famille D, il faut ajouter aux Nyari et aux Hema déjà cités les Budu, les Ndaka, les Mbo, les Bira, les Pere et les Amba. Les Lika semblent par contre apparentés aux Boa et aux Bali de la famille C. Les Mba en territoire de Banalia et les Dongo en territoire de Faradje sont classés par l'Atlas linguistique du Zaïre parmi les langues oubanguiennes.

6. Les deux Kivu et le Maniema

La géographie ethnique du Kivu et du Maniema est plus massive. On y repère au premier coup d'oeil les Kumu et les Lega, encadrés, au nord-ouest de la carte par d'autres peuples dont les langues appartiennent à la famille D, les Wagenia, les Lengola, les Metoko et les Songola. Les Langa, les Ngengele et les Tetela, comme on l'a déjà signalé. Au sud et au sud-est, les Binja, les Bangubangu, les Boyo, les Bembe et les Nyintu font aussi partie de la famille D⁽⁴⁵⁾. Les Bembe ont intégré une série de populations, dont les Bwari, bien connus par le nom de la presqu'île, *Ubwari*, où les Pères Blancs ouvrirent leur première mission au Congo en 1880.

⁴² Ibidem, p. 562-563.

⁴³ Joseph KI-ZERBO, Théories relatives aux "races" et histoire de l'Afrique, dans Histoire générale de l'Afrique, t. 1, Méthodologie et préhistoire africaine, Paris, 1980, p. 296.

⁴⁴ Pour le Rwanda, cfr B.A. OGOT, *ouvrage cité*, p. 5561-564, qui se base sur les travaux de J. VANSINA et de J.K. RENNIE.

⁴⁵ Composition ethnique des zones de cohabitation :

71 Balese + Bira

72 Luba Katanga + Bangubangu

73 Hema + Kunda

74 Kalanga + Bangubangu

75 Boyo + Bangubangu + Kunda

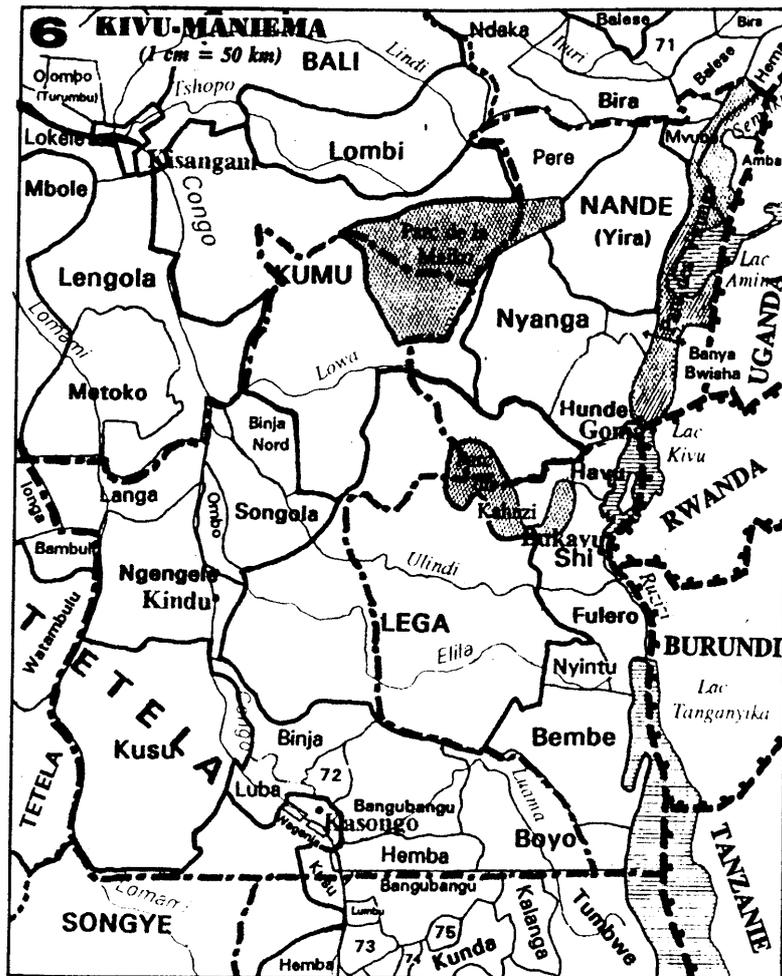


Figure 9 : Carte ethnique du Kivu-Maniema

Les Kumu et les Lega sont parmi les plus anciens peuples du Maniema et du Kivu et ils ont l'originalité d'être des peuples de la forêt qui ont cependant réussi à constituer deux aires culturelles très vastes, basées sur des associations et confréries⁽⁴⁶⁾. Plus habituellement, les assez grandes dimensions du découpage de la carte ethnique du Kivu sont en partie le résultat du regroupement de plusieurs unités antérieures par l'administration pour les placer sous l'autorité de chefs qui lui semblaient pouvoir heureusement collaborer avec elle. Le cas est particulièrement net pour les Bangubangu en territoire de Kabambare, dont la limite avec les Hemba qui coïncide avec celle du domaine du Comité Spécial du Katanga est évidemment d'origine coloniale.

Un auteur qui a particulièrement étudié l'organisation administrative du Kivu montre le caractère pragmatique de la politique coloniale. Un exemple de fragmentation est celui des Shi, que la carte indique en un bloc, mais dont l'espace est administrativement divisé entre les territoires de Kabare et de Walungu⁽⁴⁷⁾

Les autres peuples du Kivu parlent des langues qui, comme le kinyarwanda et le kirundi, appartiennent à la famille J des langues bantoues. Ce sont, du nord au sud, les Nande, les

⁴⁶ Cfr Jan VANSINA, Sur les sentiers du passé en forêt. Les cheminements de la tradition politique ancienne de l'Afrique équatoriale, dans Enquêtes et documents d'histoire africaine 9 (1991), p. 229-248.

⁴⁷ BISHIKWABO Chubaka, La politique indigène au Congo Belge et son application au Kivu: de la légitimité à l'illégitimité (1900-1945), dans Zamani, revue du Département d'histoire de l'I.S.P./Bukavu 1(1984), p. 38-88, particulièrement pour le cas des Shi, p. 72-73 et 78-82.

Nyanga, les Hunde, les Havu, les Shi et les Fulero, parmi lesquels se trouvent aussi les Vira et des Hundi.

Le Bwisha et le Bwito, respectivement à l'est et à l'ouest du Parc des Virunga dans le territoire de Rutshuru comportent des populations importantes de langue kinyarwanda. Dans le Bwisha, ces populations ont été constituées en chefferie autonome, sous l'autorité du Mwami Ndeze de 1920 à sa mort en 1980⁽⁴⁸⁾. Ailleurs, ces populations cohabitent avec les Hunde, les Havu, les Shi, les Fulero, etc. depuis des dates diverses. En 1927, le Gouvernement du Congo se proposa de créer un mouvement massif de peuplement du Kivu par des Rwandais, mais le projet n'aboutit qu'en 1936 à une action qui transplanta dans le Gishari, entre Sake et les lacs Mokotos, dans le territoire de Masisi, environ 25.000 personnes⁽⁴⁹⁾. L'opération fut suspendue en juin 1945, le Gishari étant considéré comme saturé et la chefferie Gishari, qui avait été constituée en 1937 fut supprimée en 1956. Une autre opération, réalisée sous l'égide de la Mission d'Immigration des Banyarwanda (M.I.B.), fut organisée en direction des Mokotos de 1949 à 1953. *Au Kivu, 2.653 familles Banyaruanda ont immigré dans le courant de l'année sous revue [1954], portant le nombre total de Banyaruanda installés dans la Province à plus de 170.000. Certains indigènes qui avaient quitté jadis le territoire de Rutshuru pour se fixer en Uganda, manifestent un désir de retour dans leur territoire d'origine*⁽⁵⁰⁾. D'autres mouvements eurent lieu au moment de l'indépendance du Rwanda et depuis les années 1970 un glissement général de la population est en cours des hautes terres de l'est vers l'ouest du Kivu⁽⁵¹⁾. Depuis 1994, le flux des réfugiés et les mouvements qui les ont suivis ont particulièrement bousculé les populations du Sud et du Nord-Kivu, sans qu'il soit possible d'en établir avec précision les contours.

Les tensions entre les communautés ethniques ont été avivées par l'accroissement démographique, qui rend l'accès à la terre plus compétitif. Mais la façon dont ce problème a été traité est un élément clé de la situation actuelle. Le régime colonial a permis de spolier une part importante des meilleures terres indigènes au profit des colons, principalement par l'entremise du Comité National du Kivu, créé en novembre 1927. La loi Bakajika de 1966 et la loi foncière de 1972, sous prétexte de corriger les abus précédents, ont attribué à l'Etat la propriété des terres rurales et ont, à leur tour, exclu les communautés villageoises de la gestion de leur patrimoine foncier. De nouvelles appropriations privées de terres ont ainsi été rendues possibles, sans que soit garantie la protection des communautés, assurée jadis par les autorités traditionnelles. Lors de la zaïrianisation en 1973, les terres que les colons s'étaient jadis réservées sont devenues la propriété d'une minorité sans protection particulière. Il en a résulté une animosité qui a entraîné de part et d'autre des intimidations et même des massacres que le pouvoir n'a pas su contrôler. Au contraire, il a utilisé les oppositions, qu'on l'accuse même d'avoir parfois suscitées, pour le

⁴⁸ Ibidem, p. 55.

⁴⁹ De 1926 à 1931, une mission de recrutement de cinq agents fut en outre organisée au Rwanda par l'Union Minière du Haut-Katanga, à une époque où des Rwandais quittaient aussi leur pays pour chercher de l'embauche en Uganda. Cfr MAYUMA Ayankie, *Une société africaine industrielle: les camps des travailleurs de l'U.M.H.K. (1928-1941)*, Mémoire de licence en Histoire, Lubumbashi, 1974, p. 16, et HAKIBA Buki, Octave, *Contribution à l'étude historique de l'importation de la main-d'oeuvre du R.U. à l'U.M.H.K. (1925-1973)*, Mémoire de licence en Histoire, Lubumbashi, 1974, p. 17 et 46.

⁵⁰ Rapport [aux Chambres belges] sur l'administration du Congo Belge pendant l'année 1954, Bruxelles, 1955, p. 67. Cfr R. SPITAEELS, Chef de la M.I.B., Transplantation de Banyaruandans le Kivu-Nord, dans *Problèmes d'Afrique Centrale* (1953) n° 20, p. 110-116, et G. KAJIGA, Cette immigration séculaire des Ruandais au Congo, dans *Bulletin trimestriel du Centre d'Etude des Problèmes Sociaux Indigènes* (1956) n° 32, p. 5-64.

⁵¹ Cfr L. de SAINT MOULIN, Mouvements récents de population dans la zone de peuplement dense de l'est du Kivu, dans *Etudes d'Histoire africaine* 7 (1975), p. 113-124.

renforcement ou la sauvegarde de son autorité⁽⁵²⁾.

Comme en Ituri, les oppositions ethniques sont moins une réalité issue de simples données objectives qu'une construction historique.

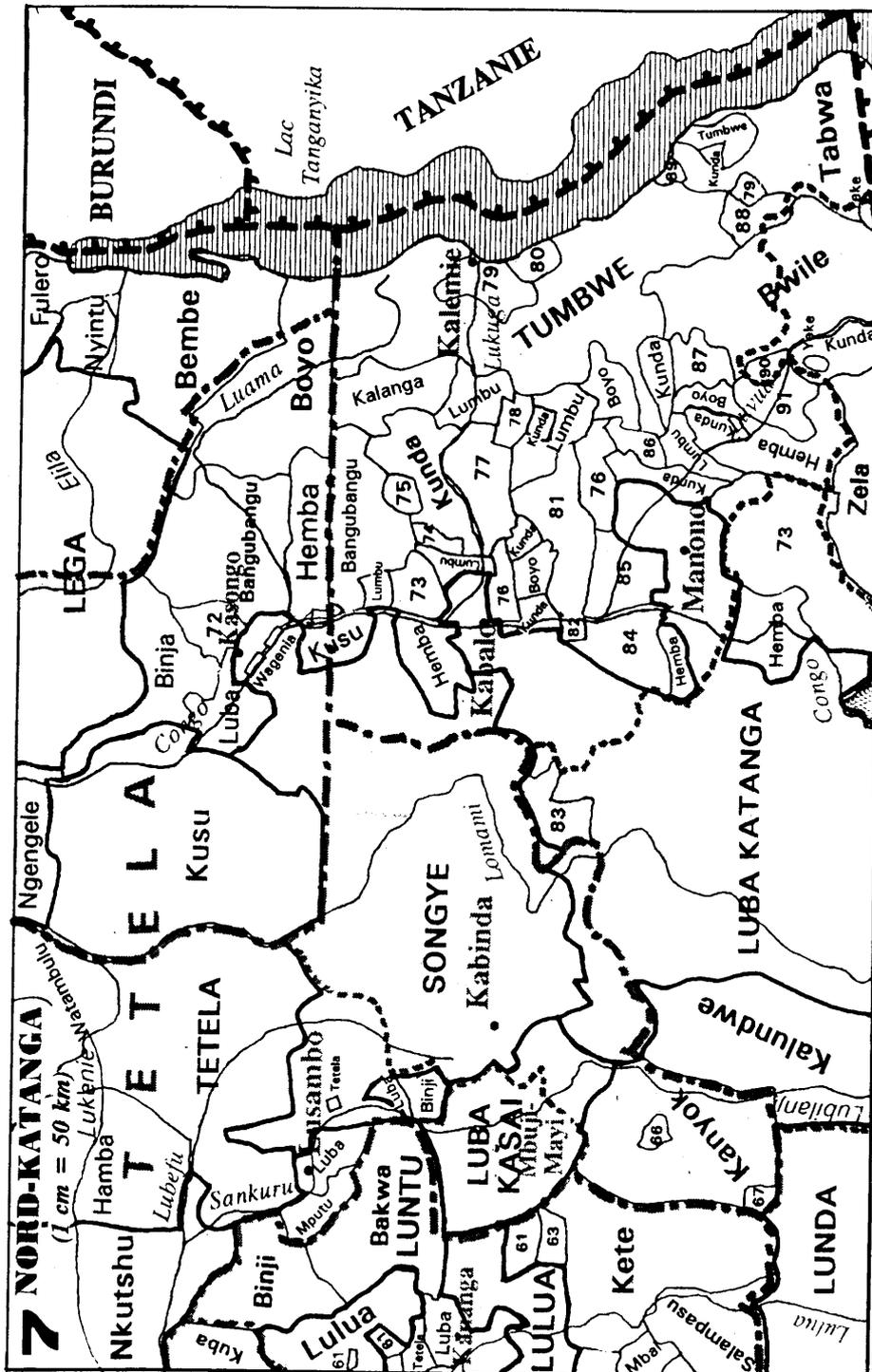


Figure 11 : Carte ethnique du Nord-Katanga et du Kasai Oriental

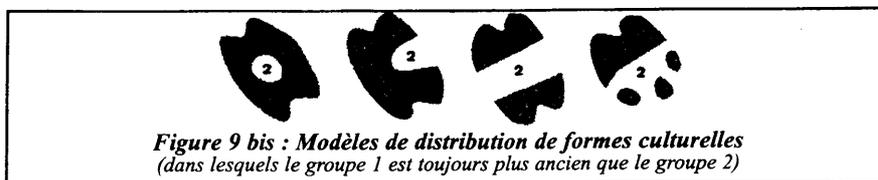
⁵² Cfr MAFIKIRI Tsongo, Mouvements de population, accès à la terre et question de la nationalité au Kivu, dans P. MATHIEU, P.J. LAURENT et J.C. WILLAME, Démocratie, enjeux fonciers et pratiques locales en Afrique. Conflits, gouvernance et turbulences en Afrique de l'Ouest et Centrale, Bruxelles, CEDAF, Cahiers africains (1996) n° 23-24, p. 198.

7. Le Nord-Katanga

En redescendant au sud du 4e parallèle, nous pouvons à nouveau nous appuyer sur la documentation d'Olga Boone, systématiquement rassemblée par circonscription administrative. C'est un des éléments d'explication de la réapparition de multiples zones de cohabitation. Il n'est cependant pas douteux, comme partout, que la population s'y est formée par vagues successives qui se sont superposées. Un ouvrage fondamental l'a particulièrement démontré pour le monde luba⁵³.

Sur base d'une série d'indices, les Kete au Kasai et les Kunda au Katanga sont unanimement considérés comme une des couches les plus anciennes du peuplement. Un de ces indices est le modèle de distribution géographique de ces deux peuples. Sans que cet argument suffise à établir le fait, il faut en effet supposer en première hypothèse que le groupe 1 est plus ancien que le groupe 2, lorsqu'il apparaît, comme dans les schémas présentés ci-dessous que le groupe 2 a pénétré, percé ou fait éclater le groupe 1⁵⁴.

Figure 9 bis : Modèle de distribution



Les Kete, dont on retrouve des groupes de la région Kuba à celle des Lwalwa et des Kanyok, auraient été suivis au Kasai par les Lulua et les Kanyok, puis par les Bakwa Luntu du territoire de Dimbelenge, dont on retrouve aussi un groupe plus à l'ouest, et enfin par les Luba du Kasai. Tous pro-venaient d'un foyer de population extrêmement ancien implanté à la rencontre du plateau Samba (de Kamina) et de la dépression de l'Upemba (Kikondja), actuellement occupé par les Luba Katanga.

Au **Kasai Oriental**, la carte indique, outre les groupes déjà cités, le vas-te groupe des Songye, les Binji, les Mputu et, en cohabitation dans le territoire de Mwene-Ditu, les Kanincim, qui font partie du monde lunda⁵⁵.

⁵³ P. DENOLF, *Aan de rand van de Dibese* (En bordure de la forêt de Dibese), 2 vol., Bruxelles, 1954-1955. Le titre en néerlandais ne doit pas arrêter, car l'ouvrage s'achève par un long résumé en français.

⁵⁴ D'après Jan VANSINA, dans *Art History in Africa. An Introduction to Method*, Londres et New York, 1984, p. 171, où l'hypothèse concerne la distribution des formes culturelles en général.

⁵⁵ Composition ethnique des zones de cohabitation :

61 Lulua + Luba	76 Luba Katanga + Kunda	84 Hemba + Boyo
63 Kete + Lulua	77 Hemba + Bangubangu	85 Luba Katanga+Lumbu
66 Luba Katanga + Luba Kasai	78 Bangubangu + Kunda	86 Luba Katanga+Tumbwe
67 Lunda + Kanyok + Kete	79 Tumbwe + Kunda	87 Hemba + Tumbwe
72 Luba Katanga + Bangubangu	80 Tumbwe + Lumbu	88 Tabwa
73 Hemba + Kunda	81 Boyo+Bangubangu+Lumbu+Kunda	89 Tabwa + Tumbwe
74 Kalanga + Bangubangu	82 Luba Katanga + Boyo	90 Bwile + Kunda
75 Boyo + Bangubangu + Kunda	83 Luba Katanga + Songye	91 Hemba + Lumbu
Bwile		
73 Hemba + Kunda		

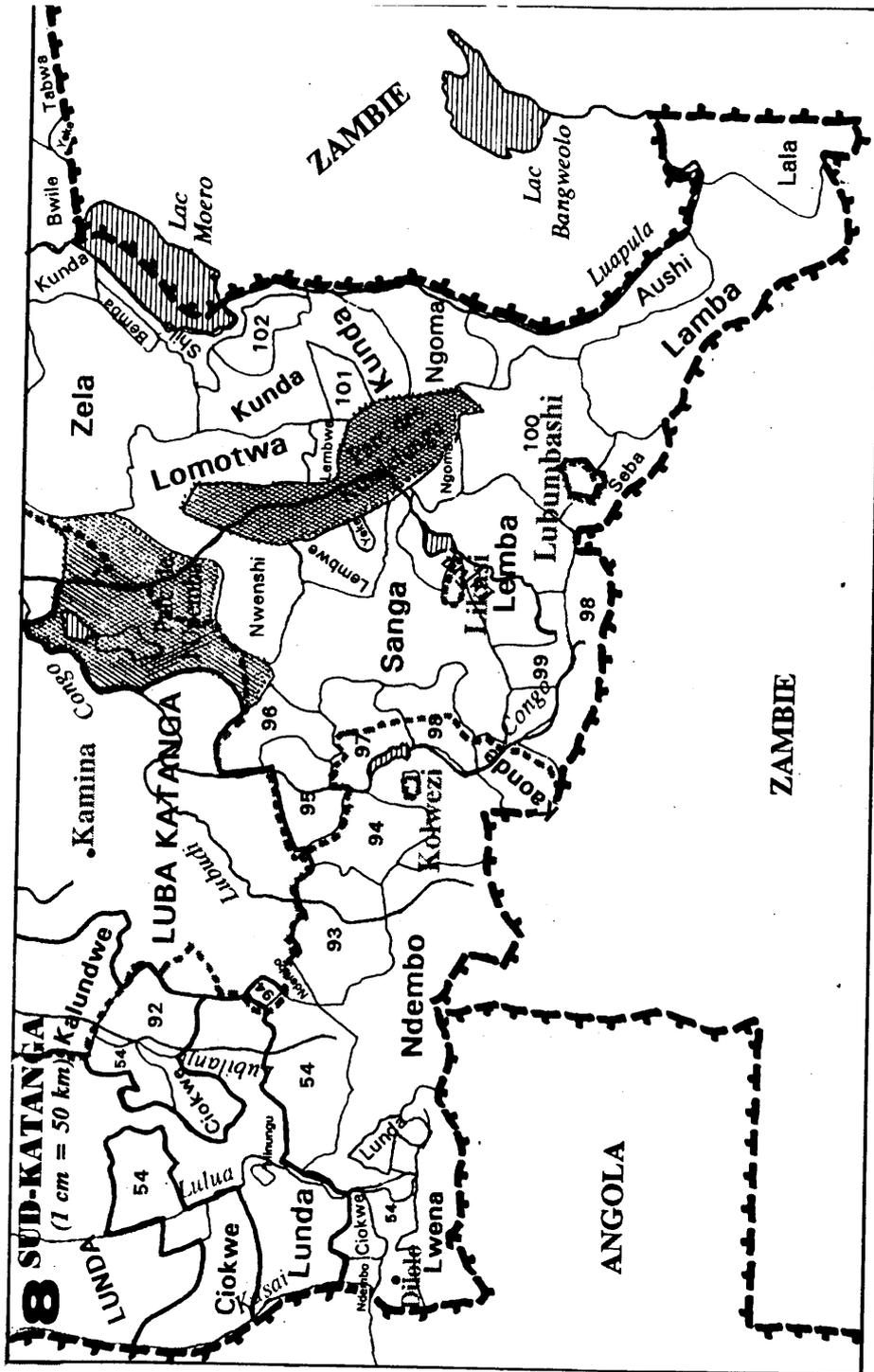


Figure 12 : Carte ethnique du Sud-Katanga

Au **Katanga**, des groupes importants de Kunda existent tant au nord, dans le territoire de Kongolo, qu'au sud, dans celui de Kasenga, mais il y en a toute une série d'autres entre ces deux extrêmes, soit isolés, soit associés à des Hemba, des Bangubangu, des Boyo, des Luba, des Lumbu et des Tumbwe. L'hypothèse la plus probable est qu'ils ont été parmi les plus anciens occupants de la région et qu'ils ont été submergés par les vagues de migrations ultérieures, dont les populations les ont, en de nombreux endroits absorbés. La distribution géographique n'est cependant pas le seul argument à invoquer et elle conduirait à des erreurs d'interprétation si on l'invoquait sans discernement.

Sur la carte, l'indication de nombreuses enclaves luba dans le Kasai Occidental correspond à la situation enregistrée par Olga Boone à la fin de la période coloniale. Les grandes répartitions indiquées ont encore valeur indicative, mais elles ne traduisent rien des modifications qui ont résulté des conflits entre Luba et Lulua au moment de l'indépendance ni des mouvements qu'ont déclenché les conflits ethniques dans le Haut Katanga industriel, notamment durant la Conférence Nationale Souveraine.

Au Katanga, les Luba Katanga sont le groupe le plus imposant, suivis, en bordure du lac Tanganyika, par les Tumbwe et les Tabwa, adossés aux Bwile. A l'ouest, les Lunda et les Kalundwe sont deux autres groupes importants. On trouve en outre dans la partie orientale les Hemba, célèbres pour la qualité de leurs sculptures, quelques groupes Yeke, témoins de la voie suivie jadis par ceux qui fondèrent l'empire de M'Siri plus au sud, et dans des zones de cohabitation, les Kalanga.

8. Le Sud-Katanga

L'espace représenté sur la *carte* ci-contre (Fig.11) du Sud-Katanga est celui de la zone cuprifère, dont l'exploitation ancienne est attestée par les croisettes du kisalien (vers l'an 1000) trouvées dans les fouilles de Katoto dans la dépression de l'Upemba⁽⁵⁶⁾. Il est aussi celui de l'extension lunda, qui introduisit le système de titres de parenté positionnelle jusqu'au royaume de Kazembe, sur la rive droite du Luapula en Zambie, et jusqu'au Kwango vers l'ouest. Les compétitions pour le contrôle de cette zone furent vives, entre Luba et Lunda, entre courants commerciaux venant de l'Atlantique et d'autres venant de l'Océan Indien⁽⁵⁷⁾. Les Ciokwe étaient, lors de l'arrivée des Européens, de grands caravaniers qui reliaient l'Angola au Kasai et au Katanga. Tippu Tip, lui-même, fit des incursions dans le Sud-Katanga avant de s'orienter vers le Maniema et la Province Orientale⁽⁵⁸⁾.

La carte indique (voir *note 59 supra*) comme autres groupes ethniques à l'ouest, les Lwena, les Ndembo et les Minungu. La partie orientale est plus complexe. On y trouve, du nord au sud, les Zela, les Lomotwa, les Sanga, les Kaonde, les Lemba et les Lamba, comme groupes les plus étendus, avec en outre les Bemba, les Shila, les Nwenshi, les Lembwe, les Ngoma, les Seba, les Aushi et les Lala, qui occupent aussi des territoires plus vastes que de nombreuses tribus dans d'autres provinces.

⁵⁶ Cfr Joseph CORNET, Autour de l'histoire du Shaba, dans Zaire-Afrique (1980) n° 150, p. 609-616.

⁵⁷ Composition ethnique des zones de cohabitation:

91 Ciokwe+Lunda	95 Luba Katanga+Lunda+Ndembo	99 Kaonde+Lamba+Lemba
92 Luba Katanga+Lunda+Ciokwe	96 Luba Katanga + Lunda	100 Lamba + autres
93 Lunda + Ndembo	97 Kaonde + Lunda	101 Yeke + Kunda
94 Luba Katanga+Ndembo	98 Kaonde + Sanga	102 Bemba+Luba Katanga+Kunda

⁵⁸ Cfr L. de SAINT MOULIN, L'organisation de l'espace en Afrique centrale à la fin du X/Xe siècle, dans Cultures et développement 14 (1982), p. 259-296. Cfr aussi Aménagement du territoire et projet de société au Zaire, dans Zaire-Afrique (1985) n° 200, p. 583-594.

Dans la zone minière et particulièrement dans les villes de Lubumbashi, Likasi et Kolwezi et autour d'elles, la situation ethnique est plus complexe. Au nord de la première, déjà en 1960, l'administration renonçait à présenter l'inventaire des peuples de la circonscription (anciennes chefferies Shindaïka et Kibuye).

*
* *

L'examen de la carte ethnique de la République Démocratique du Congo que nous achevons ici, nous permet d'aborder avec un arrière-plan concret une réflexion plus globale sur les identités sociales, leur articulation et les possibilités de leur transformation. C'est l'objet de la dernière partie de cet article.

V. Identités ethniques et conscience nationale

Tout ce qui touche à l'identité est mobilisateur. Il n'est donc pas indifférent de se définir de l'une ou l'autre façon. Fondamentalement, l'humanité est une et chacun peut reprendre l'affirmation d'un sage de l'Antiquité "*rien de ce qui est humain ne m'est étranger*". Mais chacun doit aussi construire son monde de façon plus immédiate et plus pratique. La multiplicité entraîne une diversité et nous impose de classer les hommes comme les choses. Dès nos premières expériences, le milieu social organise notre perception de ce qui nous entoure pour construire des réactions appropriées en fonction des situations auxquelles nous sommes confrontés. Le récit de la Genèse où Dieu présente à l'homme toutes les créatures et l'invite à leur donner un nom illustre magnifiquement cette réalité. Nommer est un pouvoir, parce que cela organise la réalité. Un nom n'est jamais purement instrumental, il est rarement innocent quand il s'agit de réalités humaines.

En structurant la perception que les agents sociaux ont du monde social, la nomination contribue à faire la structure de ce monde d'autant plus profondément qu'elle est plus largement reconnue, c'est-à-dire autorisée. Il n'est pas d'agent social qui ne prétende, dans la mesure de ses moyens, à ce pouvoir de nommer et de faire le monde en le nommant: ragots, calomnies, médisances, insultes, éloges, accusations, critiques, polémiques, louange, ne sont que la petite monnaie quotidienne des actes solennels et collectifs de nomination, célébrations ou condamnations, qui incombent aux autorités universellement reconnues⁽⁵⁹⁾.

Mais le découpage des identités n'est pas unique. Chaque personne est un faisceau d'identités sociales, dont l'unité est établie par une hiérarchisation, qui varie suivant les domaines et suivant les époques. Les guerres de religion ont fait rage au moment où l'appartenance religieuse primait sur les nationalités. Des sympathies sportives ou des engagements religieux peuvent aussi unir plus ou moins profondément des personnes par ailleurs opposées les unes aux autres.

De plus, l'homme étant un être dynamique, les identités qu'il se donne le sont aussi. Les divers immigrants des Etats-Unis ont aujourd'hui une conscience nationale forte. La victoire de la

⁵⁹ P. BOURDIEU, Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques, Paris, 1982, p. 99-100.

France à la coupe du monde de football avec une équipe faite de joueurs de provenances diverses a fait rêver d'une communauté nationale ouverte et intégrative. Les fondateurs de la Communauté Economique Européenne ont voulu que des pays qui pendant plus de mille ans s'étaient considérés comme ennemis se perçoivent désormais comme des partenaires obligés d'un même destin. Une identité européenne est en train de naître, par dessus les nationalités qui s'étaient elles-mêmes développées au cours des temps modernes. En Afrique, des nations se forment et rien n'impose que les rivalités traditionnelles entre certaines ethnies les empêche aujourd'hui de s'allier pour la poursuite d'objectifs communs. Cheikh Anta Diop disait à propos de sa propre ethnie : *On devient Wolof tous les jours*⁽⁶⁰⁾.

Paradoxalement, selon les réflexions de Gramsci dans son journal de prison, Marx lui-même a contribué à la prise de conscience du rôle que jouent les idées et les représentations dans la dynamique sociale⁽⁶¹⁾. Sa dénonciation des idéologies comme voiles pour des rapports de domination était une reconnaissance de leur force pour gouverner et contrôler les peuples. En se définissant comme un groupe ethnique, les membres de ce groupe adoptent une stratégie mobilisatrice, en vue du contrôle d'un territoire ou du pouvoir sur ce territoire. C'est leur droit. Mais la communauté plus large dans laquelle ils s'inscrivent a aussi son mot à dire dans ce débat, car c'est elle qui définit le rang social auquel ce groupe sera reconnu. On ne peut en effet modifier le découpage des identités sociales sans une remise en cause de toute la société. La revendication des Kurdes à constituer une nation en est un exemple manifeste.

La sociologie des conflits a définitivement battu en brèche la vision de la société comme un ensemble monolithique, dont l'autorité pourrait définir les normes du fonctionnel et les limites du marginal. Il faut se faire à la complexité de la vie sociale, liée à la pluralité des champs et au pluralisme des solidarités sociales et des systèmes de valeurs que chacun porte en soi. Mais les identités sont toujours sociales et concernent toute la société. Elles ne se réalisent qu'à travers un projet commun et elles ne peuvent être légitimement promues que si ce projet peut s'intégrer dans celui de la grande société à laquelle chaque groupe appartient. Il faut donc articuler les identités ethniques avec la conscience nationale.

L'Etat, qui est devenu l'organe de gestion obligé de multiples problèmes, a besoin pour fonctionner de façon participative, d'un tissu serré d'associations diverses, qui constituent la société civile. Les ethnies sont une force sociale d'intégration, quand elles invitent leurs membres à s'inscrire dans des actions collectives d'autopromotion, de réflexion critique et de négociation. Elles deviennent particularistes et destructrices des efforts nationaux, quand elles privilégient les solidarités particulières au détriment des projets qui ne peuvent être promus qu'à un échelon supérieur, de gestion politique ou d'activité économique, par exemple. Un des problèmes les plus fondamentaux pour l'articulation des identités ethniques et de la conscience nationale est celui du découpage des unités politiques et administratives. Celui-ci exige la définition de subdivisions disposant toutes, à un même niveau, des mêmes droits et obligations. Il doit en outre permettre une insertion suffisamment satisfaisante de tous les habitants d'un pays.

Or l'examen de la carte ethnique de la République Démocratique du Congo a établi qu'un découpage satisfaisant des unités administratives est impossible sur base ethnique. Plus de la moitié de la population appartient à des groupes qui n'ont pas de territoires propres tant soit peu étendus et toutes les ethnies ont des enclaves et des zones de cohabitation.

⁶⁰ CHEIKH ANTA DIOP, Etudes linguistiques woloves, dans *Présence Africaine* n° 5, p. 852. Il ajoutait : Les Wolof sont issus d'un long métissage qui se poursuit encore à l'heure actuelle sous nos yeux. Cité dans S. KANDE, L'anthropologie contemporaine et la remise en cause du concept d'ethnie, dans *Histoire démographique, Concept d'ethnie, Recherches diverses, Groupe "Afrique noire", Cahier n° 8, 1985, p. 100.*

⁶¹ Cfr notamment Jan VANSINA, *Living with Africa*, Madison, 1994, p. 205.

L'administration coloniale qui avait dans les années 1920 tenté la constitution de circonscriptions et même de territoires portant le nom d'une tribu y a rapidement renoncé devant les problèmes qui en résultaient⁽⁶²⁾. L'identité ethnique ne peut dès lors être prônée comme une nationalité. Ses représentants peuvent influencer la gestion de l'Etat en fonction de son système de valeurs et de ses intérêts, mais ils ne peuvent prétendre imposer seuls les orientations de l'Etat. L'Etat, plus encore que ses provinces, est aujourd'hui toujours multi-ethnique.

L'identité ethnique ne peut pas davantage être une réalité exclusive et c'est sans doute le domaine où elle doit le plus évoluer pour devenir une force du futur. Sous de multiples aspects, la vie sociale s'est élargie. Les autorités ethniques et les aînés en général ont à apprendre à cohabiter dans un monde pluraliste, à établir leur autorité en acceptant de devoir convaincre et d'être soumis à la critique en fonction d'autres modèles culturels et d'autres sources d'information que leur parole. Ce qui est vrai des autorités religieuses et morales en général l'est aussi des instances légitimatrices traditionnelles⁽⁶³⁾.

Bien des indications ont été fournies sur les possibilités de transformation des identités. On a vu qu'elles sont effectivement des constructions sociales et qu'elles évoluent. Les tribus d'aujourd'hui sont très différentes de ce qu'elles étaient avant la colonisation et l'âge industriel. Les identités évoluent par redéfinition des champs de leur compétence, par formation de nouveaux modèles de comportements ou appropriation de façons de faire et de penser mises au point ailleurs. Le système éducatif et différentes célébrations, dont les autorités ethniques n'ont qu'un contrôle limité, y contribuent inmanquablement. En termes religieux, les instances légitimatrices de chaque ethnie doivent accepter de se convertir si elles veulent continuer à jouer un rôle dans un monde qui s'est transformé. Essentiellement, elles ont à s'inscrire dans un monde pluraliste et dans des projets plus vastes que ceux qu'elles peuvent promouvoir seules. Elles ont à reconnaître aux autres les avantages qu'elles veulent s'attribuer à elles-mêmes.

La culture, dit Jean-Paul II, est la grande éducatrice de tout homme. Elle est aussi une grande incarnation historique et sociale du travail de toutes les générations qui nous ont précédés⁽⁶⁴⁾. La culture qui façonne aujourd'hui les façons de penser et d'agir ne peut être réduite à celle des milieux traditionnels. Pour survivre, les autorités ethniques doivent entrer dans le mouvement général de conscientisation et de participation pluraliste. A ce prix, les ethnies et les tribus peuvent être des forces positives dans le tissu de la vie sociale. C'est ce que nous leur souhaitons.

Ce qui vient d'être dit des ethnies vaut aussi pour les Etats et les consciences nationales qui s'y développent⁽⁶⁵⁾. Celles-ci ne peuvent en effet se bâtir sur l'exclusion. Si le projet national qui mobilise les ethnies est seulement la lutte contre un ennemi extérieur, le danger est grand qu'une fois le danger étranger écarté, la logique de l'exclusion se prolonge dans une sorte de xénophobie à l'échelle ethnique. Une vraie culture de la paix, à l'échelle des Etats comme à celle des ethnies, est une culture où les différences sont acceptées et respectées, pour la réalisation d'objectifs communs, fût-ce dans des solidarités seulement partielles. Au plan intérieur, les responsables d'un pays, pas plus que ceux d'une ethnie, ne peuvent faire le bonheur de leur peuple sans s'efforcer d'intégrer dans la définition et la réalisation des objectifs communs toutes les composantes de ce peuple. Au plan extérieur, bien des problèmes se posent effectivement aujourd'hui à un échelon supérieur à celui des Etats. Les Etats européens l'ont senti et

⁶² Cfr L. de SAINT MOULIN, Histoire de l'organisation administrative du Zaïre, dans Zaïre-Afrique (1992), n° 261, p. 38 et 50.

⁶³ Cfr Jean REMY, Conflits et dynamique sociale. Interrogations relatives à la vie de l'Eglise, dans Lumen Vitae 24 (1969), p. 26-50.

⁶⁴ JEAN PAUL II, *Laborem exercens*, encyclique sur Le travail humain, 1981, n° 10.

⁶⁵ Nous remercions le Père Gustave Lobunda qui a attiré notre attention sur ce point.

s'emploient à construire l'Europe. Les pays du Tiers Monde et ceux de l'Afrique en particulier ont plus de raisons encore d'unir leurs efforts pour une transformation du système financier, économique et politique mondial dans lequel ils vivent.

Puissent les dirigeants de nos sociétés poursuivre vraiment le bien de leurs populations par des actions intelligemment menées aux niveaux respectifs où elles doivent être organisées pour être efficaces. Ils mériteront ainsi, eux aussi, la béatitude des artisans de paix.

Léon de SAINT MOULIN s.j.

Professeur émérite aux Facultés Catholiques de
Kinshasa et Directeur du CEPAS, Centre d'Etudes
pour l'Action Sociale